

**ÉVALUATION D'IMPLANTATION ET DE PERTINENCE DU
PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LA
RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE 2004-2007**

**Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale**

Octobre 2008

Auteures

Céline Lepage, agente de planification, de programmation et de recherche, équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

Céline Morrow, chef d'équipe, équipe Pauvreté/Développement social et des communautés, Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse
www.dspq.qc.ca **section Documentation, rubrique Publications**

Vous pouvez vous procurer ce document au coût de 15 \$ plus
TPS de 5 % (15,75 \$) au total, à l'ordre de ASSS de la
Capitale-Nationale - DSP

Faites parvenir votre chèque à :

ASSS de la Capitale-Nationale
Direction de santé publique
Centre de documentation
2400, avenue D'Estimauville
Québec (Québec) G1E 7G9
Téléphone : 418 666-7000, poste 217
Télécopieur : 418 666-2776
Courriel : s_belanger@ssss.gouv.qc.ca

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien
les femmes que les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Canada, 2008
ISBN : 978-2-89496-354-8 (imprimé)
978-2-89496-355-5 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

La reproduction de ce document est permise, en autant que la source
soit mentionnée.

Référence suggérée

LEPAGE, C. et C. MORROW. *Évaluation d'implantation et de pertinence du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007*, Québec, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, octobre 2008, 109 p.

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette évaluation d'implantation et de pertinence n'aurait pu être possible sans la précieuse collaboration de tous les membres du Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) et des comités de travail qui ont généreusement accepté de participer aux entrevues et aux diverses rencontres de travail. La qualité des renseignements recueillis repose sur leur ouverture et leur capacité d'extraire de leur expérience des dernières années les éléments les plus marquants et les plus pertinents.

RÉSUMÉ

L'alimentation est un droit fondamental reconnu officiellement au Québec et ailleurs dans le monde. L'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire contribue à faire respecter ce droit.

Cette évaluation d'implantation et de pertinence vise deux objectifs précis. Le premier cherche à estimer le degré d'implantation du plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 et à proposer des pistes d'action à considérer. Le deuxième objectif cherche à valider la pertinence des axes d'intervention et des objectifs retenus pour ce plan d'action. L'analyse documentaire, les entrevues de groupe et l'observation participante ont permis de recueillir les informations.

Dans un premier temps, on constate que, malgré un plan d'action ambitieux, la quasi-totalité des activités planifiées a été réalisée. Diverses pistes d'action sont proposées afin de bonifier les travaux en cours. Dans un deuxième temps, on observe que le fonctionnement du Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) et des sous-comités de travail répond à plusieurs conditions de succès associées au travail intersectoriel précisées dans la littérature (par exemple, développement d'une vision régionale commune de l'insécurité alimentaire, réalisation de projets concrets, implication constante des membres, etc.). L'évaluation d'implantation permet aussi de soulever l'importance, pour les membres du CRISA, de tenir compte de diverses initiatives locales ou régionales qui touchent à certains aspects du concept de sécurité alimentaire et qui visent les mêmes milieux défavorisés afin de s'assurer de la complémentarité de ses propres actions avec ces autres acteurs. La représentativité des secteurs présents au CRISA est un autre élément qui a été soulevé par cette démarche évaluative.

L'atteinte du deuxième objectif d'évaluation a pu être possible par la validation de la pertinence des axes d'intervention et des objectifs retenus pour ce plan d'action. Recentrer les efforts déployés en fonction des déterminants de la sécurité alimentaire constitue la principale retombée de l'évaluation de la pertinence. Le libellé des nouveaux axes d'intervention et des objectifs permet de faire ressortir la responsabilité partagée de la recherche de solutions pour bâtir la sécurité alimentaire. Cette analyse stratégique a aussi permis d'intégrer de nouveaux concepts tel un accent plus marqué des politiques publiques envers la sécurité alimentaire, ouvrant ainsi les possibilités d'action, par exemple, sur le logement social. L'accès économique aux aliments constitue une autre nouveauté à explorer pour les prochaines années. Cette démarche participative a également nécessité de nombreux allers-retours avec les membres du CRISA, ce qui a eu pour effet, entre autres, de redynamiser la concertation intersectorielle.

Les thèmes de la sécurité alimentaire et de la pauvreté sont intimement liés et constituent des sujets d'intervention et d'étude complexes et multidimensionnels. Le développement des communautés s'avère la voie la plus prometteuse pour réussir à bâtir collectivement la sécurité alimentaire.

Les faits saillants du présent rapport révèlent le rôle crucial de l'évaluation pour soutenir la planification et le déploiement optimal des activités de sécurité alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
RÉSUMÉ	5
TABLE DES MATIÈRES.....	7
LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES	9
LISTE DES ANNEXES	10
LISTE DES ACRONYMES	11
INTRODUCTION.....	13
PREMIÈRE : PARTIE PROBLÉMATIQUE	15
1. Les manifestations de la pauvreté.....	15
2. De la pauvreté à l'insécurité alimentaire.....	16
DEUXIÈME PARTIE : ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET ORGANISATION RÉGIONALE.....	19
1. Éléments théoriques	19
1.1. Droit à l'alimentation pour tous	19
1.2. Définition.....	19
1.3. Principaux déterminants de la sécurité alimentaire	20
2. Organisation régionale	28
2.1. Plan d'action régional en sécurité alimentaire	28
2.2. Structure de concertation	32
TROISIÈME PARTIE : ÉVALUATION D'IMPLANTATION	35
1. Questions d'évaluation	35
2. But et objectifs.....	35
3. Approche et méthode	36
3.1. Collecte de données.....	36
3.2. Cadre d'analyse.....	37
3.3. Limites de l'évaluation	37

4. Résultats	37
4.1. Bilan des activités en fonction des objectifs du plan d'action	37
4.2. Synthèse du degré de réalisation et pistes d'actions	54
4.3. Bilan de la structure de concertation	56
4.3.1 Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire	56
4.3.2 Sous-comités de travail	59
4.4. Synthèse et pistes d'action pour la structure de concertation	60
 QUATRIÈME : PARTIE ÉVALUATION DE LA PERTINENCE.....	63
1. Question d'évaluation	63
2. But et objectifs.....	63
3. Approche et méthode	63
4. Résultats et discussion de l'évaluation de la pertinence	65
4.1. Axes d'intervention	65
4.1.1.Axes d'intervention 2004-2007	65
4.1.2.Axes d'intervention 2008-2012	66
4.2. Objectifs du plan d'action.....	67
4.2.1. Objectifs de 2004-2007.....	67
4.2.2. Objectifs pour 2008-2012.....	69
5. Synthèse de l'évaluation de la pertinence	70
 CONCLUSION.....	71
 BIBLIOGRAPHIE	73

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1 :	Objectifs du plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 en fonction des actions et de leur année de réalisation.....	29
Tableau 2 :	Comités de travail issus du CRISA et leur mandat respectif	33
Tableau 3 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 1 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007	38
Tableau 4 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 1 et 2	40
Tableau 5 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3	41
Tableau 6 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 4	43
Tableau 7 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 5	45
Tableau 8 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1	46
Tableau 9 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2	46
Tableau 10 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3	47
Tableau 11 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1	48
Tableau 12 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2	49
Tableau 13 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3	50
Tableau 14 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 4 et 5	50
Tableau 15 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 6 et 7	51
Tableau 16 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 8	52

Tableau 17 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1	53
Tableau 18 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2	53
Tableau 19 :	Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 3 et 4	54
Tableau 20 :	Synthèse du degré de réalisation des actions inscrites au Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale 2004-2007	55
Tableau 21 :	Axes d'intervention retenus pour la période 2004-2007 et déterminants associés	65
Tableau 22 :	Axes d'intervention retenus pour la période 2008-2012 et déterminants associés	66
Tableau 23 :	Objectifs retenus pour la période 2004-2007 et déterminants associés.....	68
Tableau 24 :	Axes d'intervention et objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale pour 2008 - 2012	70
Figure 1 :	Principaux déterminants de la sécurité alimentaire.....	20
Figure 2 :	Structure de concertation pour l'implantation du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007	33
Figure 3 :	Principales étapes de l'analyse stratégique, adaptés au thème de la sécurité alimentaire	64

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	77
ANNEXE 2	81
ANNEXE 3	85
ANNEXE 4	95
ANNEXE 5	101
ANNEXE 6	107

LISTE DES ACRONYMES

Agence	Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
CRISA	Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire
DSP	Direction de santé publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux

INTRODUCTION

L'alimentation est un besoin essentiel. Elle favorise entre autres un état de santé optimal. C'est aussi un droit fondamental reconnu au Québec et ailleurs dans le monde. L'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire contribue au respect de ce droit essentiel à la santé de tous.

La Direction de santé publique de la Capitale-Nationale présente cette première évaluation d'implantation et de pertinence du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007. Cette évaluation a permis d'estimer le degré d'implantation de ce plan d'action en dressant un portrait des actions réalisées et de la structure de la concertation. L'analyse de la pertinence des axes d'intervention et des objectifs a permis d'effectuer la révision de ce plan d'action qui arrivait à échéance en 2007.

Le niveau socioéconomique est fortement associé à l'insécurité alimentaire. Des données régionales permettent d'avoir un aperçu de l'étendue de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire qui y est associée. En 2000, 19,1 % de la population de la région de la Capitale-Nationale, soit 118 730 personnes, vivaient sous le seuil de faible revenu (DSP, 2008). Le faible revenu impose une gestion budgétaire très serrée où les dépenses liées à l'alimentation peuvent être facilement réduites au minimum comparativement au loyer, à l'électricité, etc. En 2005, une proportion de 3,2 %, soit 18 400 personnes de 12 ans et plus de la région, vivait dans un ménage en insécurité alimentaire (Statistique Canada, 2008). Il faut noter que des changements de l'indicateur mesurant l'insécurité alimentaire ne permettent pas de comparer les données de 2005 avec celles des années antérieures. La crise économique mondiale qui sévit actuellement est susceptible de toucher le Québec et le Canada et d'affecter plus particulièrement le pouvoir d'achat déjà restreint des moins nantis de la région tout en augmentant leur risque de basculer dans l'insécurité alimentaire.

Au Québec, les stratégies d'action liées à la sécurité alimentaire s'inscrivent dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui a été adoptée en 2002. L'article 9(4) de cette loi prévoit que les actions liées au renforcement du filet de sécurité sociale et économique doivent viser à « favoriser, pour toute personne et famille en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui peut permettre de faire des choix alimentaires éclairés » (Gouvernement du Québec, 2002). La même année, le gouvernement provincial lançait le Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire qui a pour but de contribuer au développement de la sécurité alimentaire au Québec. Au moment où une somme non récurrente de 10 millions de dollars était prévue pour la province pour trois ans (2002 à 2004), les directions de santé publique recevaient le mandat de coordonner les travaux dans leur région respective. En mai 2005, le ministre de la Santé et des Services sociaux annonce la récurrence du financement de ce programme de subvention.

Dans la région de la Capitale-Nationale, diverses solutions sont mises de l'avant depuis le début des années 1990 pour freiner les effets néfastes de l'insécurité alimentaire qui sévit particulièrement chez les personnes vivant dans les milieux défavorisés. À la suite de l'annonce du programme de subvention du gouvernement, le Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) est mis sur pied au printemps 2002 où différents secteurs sont

représentés : le communautaire, le réseau de la santé et des services sociaux, le municipal, la recherche universitaire, l'agroalimentaire, etc. Une telle concertation intersectorielle a permis de développer et d'implanter le premier Plan d'action régional en sécurité alimentaire couvrant la période de 2004 à 2007.

Ce plan d'action est en lien direct avec le Programme national de santé publique 2003-2012, (mise à jour 2008) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans lequel on affirme qu'il faut « réduire à moins de 4,5 % la proportion de personnes de 12 ans et plus vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. On vise aussi le soutien au développement ou à la consolidation d'initiatives concertées qui agissent sur les déterminants de la sécurité alimentaire, par exemple l'accès économique et physique à une quantité suffisante d'aliments sains » (MSSS, 2008). Pour la région de la Capitale-Nationale, le Plan d'action régional de santé publique 2004-2007 (Agence, 2004) va dans le même sens que le programme national en ce qui a trait aux objectifs de diminution de l'insécurité alimentaire. Plus spécifiquement, ce plan d'action régional précise de « planifier, mettre en œuvre et évaluer le plan d'action régional en sécurité alimentaire ».

La sécurité alimentaire est désormais reconnue comme un déterminant de la santé des populations. L'atteinte de la sécurité alimentaire ne peut se réaliser que si différents groupes de personnes évoluant dans plusieurs sphères de la société s'engagent activement. Ces personnes pourront ainsi partager la responsabilité de la sécurité alimentaire et trouver des solutions durables.

Ce rapport d'évaluation est constitué de quatre parties. La première informe sur la problématique de l'insécurité alimentaire, permettant de prendre conscience de la forte association qui relie la pauvreté aux risques d'insécurité alimentaire. La deuxième partie rappelle les éléments théoriques liés à la sécurité alimentaire pour ensuite exposer l'organisation régionale mise en place : le plan d'action régional en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 et la structure de concertation.

La troisième partie présente l'évaluation d'implantation du plan d'action régional qui vise essentiellement à estimer le degré d'implantation des activités et à trouver des pistes d'action à considérer.

Le plan d'action se terminant en 2007, une évaluation de la pertinence des axes d'intervention et des objectifs retenus en 2002-2003 était essentielle afin de soutenir les travaux des membres du CRISA dans les étapes de révision du plan d'action régional en sécurité alimentaire 2004-2007. Les principales étapes de cette évaluation apparaissent à la quatrième partie du rapport.

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÉMATIQUE

1. Les manifestations de la pauvreté

Le plus puissant facteur associé à la maladie et à une vie de piètre qualité est le niveau socioéconomique. Aussi, plus la durée de la privation socioéconomique est longue, plus les dommages sur la santé sont importants (MSSS, 2007). Des données régionales permettent d'avoir un aperçu de l'étendue de la pauvreté. En 2000, 19,1 % de la population de la région de la Capitale-Nationale, soit 118 730 personnes, vivaient sous le seuil de faible revenu (SFR) (DSP, 2008). Concrètement, pour être considérée sous le seuil de faible revenu, une personne seule devait gagner, en 2006, un revenu égal ou inférieur à 21 202 \$ (avant impôt) ou 17 570 \$ (après impôt) (Statistique Canada, 2007). De façon générale, une famille dont le revenu est inférieur à 50 % du SFR après impôt, soit, en 2006, à moins de 8 795 \$, est considérée comme extrêmement pauvre.

Contrairement à ce que l'on croit, le travail n'est pas une garantie contre la pauvreté. Ainsi, une personne payée au salaire minimum (8,50 \$ de l'heure en septembre 2008) doit travailler 48 heures par semaine pour atteindre un revenu de travail équivalant au seuil de faible revenu. Les conditions de travail auront aussi un impact sur le revenu et la qualité de vie : horaire variable, sur appel, travail saisonnier, travail routinier, etc.

Pour une personne recevant des prestations de l'assistance-emploi (données de janvier 2008), le revenu annuel varie de 6 879,96 \$ (sans contraintes à l'emploi), soit 32 % du SFR avant impôt à 10 347 \$ (avec contraintes sévères à l'emploi) soit 49 % du SFR avant impôt (MESS, 2008). En 2006, 33 615 personnes vivaient uniquement de leur revenu de prestation de l'assistance-emploi dans la région de la Capitale-Nationale (MESS, 2008).

Statistique Canada établit, pour 2007, à 13 267 \$ la mesure du panier de consommation, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour les besoins de base d'une personne seule, sans compter les soins de santé. Évidemment, ce montant augmente en fonction du nombre d'adultes et d'enfants qui constitue le ménage.

Un état de situation de la pauvreté au Québec a été publié au début de 2008 à partir des indicateurs et des données existants (CEPE, 2008). Malgré une diminution du taux de faible revenu depuis la fin des années 1990, on note que :

- la situation de faible revenu est généralement temporaire, mais elle persiste pour des segments particuliers de la population, dont les familles monoparentales et les personnes seules;
- près de la moitié des individus qui ont de faibles revenus sont des personnes seules et ces dernières ont des probabilités plus élevées d'être exposées à une situation socioéconomique précaire;

- les personnes sans contraintes à l'emploi et prestataires du Programme d'assistance-emploi sont les plus éloignées des seuils de faible revenu et donc les plus pauvres parmi les pauvres; elles étaient 9 727 personnes en septembre 2006 dans la Capitale-Nationale (MESS, 2008);
- les personnes seules sont plus exposées au faible revenu persistant si elles sont âgées de 45 à 64 ans, ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires, présentent une limitation au travail, sont sans emploi ou ont un statut de personne seule pendant une longue période.

Depuis quelques années, plusieurs auteurs ont soulevé que la pauvreté n'est pas qu'économique (MSSS, 2007). En plus de la défavorisation matérielle (statut ou niveau socioéconomique), qui fait référence aux biens et aux commodités de la vie, les personnes peuvent vivre de la défavorisation sociale qui fait référence aux relations entre les individus et leur entourage, au pouvoir qu'elles ont sur leur vie, à leur place dans le monde du travail et dans la société en général (Pampalon et Raymond, 2000, citation dans MSSS, 2007). L'isolement, la marginalisation et le sentiment d'impuissance ne viendront qu'accélérer et accentuer les problèmes économiques. Les changements dans la composition familiale, tels qu'un divorce, une séparation ou la formation d'une nouvelle union, sont les événements qui ont le plus d'impact sur les probabilités de sortir de la pauvreté ou d'y entrer (MSSS, 2007). Dans la région, tous les centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont maintenant des portraits de défavorisation matérielle et sociale fournissant ainsi une mine de renseignements adaptés à la réalité locale.

2. De la pauvreté à l'insécurité alimentaire

Le revenu est un indicateur fortement associé à la santé et à la sécurité alimentaire (MSSS, 2007). Le faible revenu impose une gestion budgétaire très serrée où l'alimentation est une des dépenses essentielles qui est compressible comparativement au loyer (en 2007, il en coûtait en moyenne 641 \$ mensuellement pour un logement de quatre pièces dans la région de la Capitale-Nationale), à l'électricité, etc. La marge de manœuvre est alors très peu élevée pour que les personnes vulnérables basculent dans l'insécurité alimentaire.

Comme il s'agit d'un phénomène complexe et multidimensionnel, la mesure de l'insécurité alimentaire est un défi de taille. C'est depuis 1998 que le Québec et ses régions peuvent bénéficier d'une estimation de l'insécurité alimentaire.

En 2005, une proportion de 3,2 %, soit 18 400 personnes de 12 ans et plus de la région, vivait dans un ménage en insécurité alimentaire (ISQ, 2008). Les données pour les différents secteurs de la région ne sont pas disponibles. Les méthodes de calcul de l'insécurité alimentaire ayant été modifiées en 2004, les données de 2005 ne peuvent être comparées à celles des années antérieures; une comparaison sera toutefois possible dans le futur.

L'insécurité alimentaire a des répercussions à tout âge sur la santé physique (augmentation du risque de cancer, d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, etc.), sur la santé psychologique (augmentation du risque de détresse psychologique, de dépression, etc.) et sur la capacité à bien fonctionner sur les plans personnel, professionnel et parental. Les enfants peuvent être touchés dans leur développement et leur capacité d'apprentissage.

Une étude de cas réalisée auprès de familles et d'acteurs de la région de la Capitale-Nationale (Hamelin, 2007) portant sur l'adéquation entre les interventions et les besoins des ménages au regard de leur sécurité alimentaire démontre que l'accès régulier et soutenu à des aliments de qualité est le besoin le plus négligé. De plus, même s'ils apprécient les services du réseau d'aide alimentaire, les ménages préfèrent combler leurs besoins alimentaires sans avoir recours à une assistance extérieure. Par exemple, ils souhaitent avoir de meilleures conditions financières afin d'obtenir un vrai contrôle sur leur situation. Il est important, selon (Hamelin, 2007), de rappeler que l'insécurité alimentaire présente de multiples facettes et se vit de diverses façons nécessitant une variété de solutions adaptées aux personnes vivant dans les milieux défavorisés.

Enfin, il faut retenir que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont intimement liées et qu'elles peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé. Pour cette raison, il devient nécessaire de faire en sorte que les populations vivant dans les milieux défavorisés de la région puissent aspirer à un état de santé optimal et à une qualité de vie en prévenant leur trajectoire vers l'insécurité alimentaire.

DEUXIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS THÉORIQUES ET ORGANISATION RÉGIONALE

1. Éléments théoriques

1.1. Droit à l'alimentation pour tous

Divers documents officiels internationaux et provinciaux invoquent le droit à l'alimentation pour tous. La Déclaration universelle des droits de l'homme promulguée en 1948 (ONU, 1948) revendique, dans l'article 25(1) du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, un niveau de vie suffisant :

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires. »

Le droit à l'alimentation pour tous a aussi été réaffirmé dans la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, adoptée au premier Sommet mondial de l'alimentation en 1996 (FAO, 2004).

Au Québec, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée unanimement par l'Assemblée nationale (L.R.Q., c. L-7) en décembre 2002, permet de mettre à l'agenda politique le droit à l'alimentation (Gouvernement du Québec, 2002) :

« Article 9(4) [...] favoriser, pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable [...] »

L'alimentation est donc un droit fondamental reconnu officiellement au Québec et ailleurs dans le monde. C'est un besoin essentiel qui permet à tous les individus d'une société d'être en santé et de développer leur plein potentiel, peu importe leur origine, leur âge, leur sexe, leur classe sociale, etc. L'atteinte d'une plus grande sécurité alimentaire contribue à faire respecter ce droit.

1.2. Définition

Le concept de sécurité alimentaire se définit comme suit :

- **chacun** peut se procurer, **en tout temps**, une **quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs** pour mener une vie saine et active et pour assurer à ses enfants une croissance et un développement adéquats;
- **l'accès physique et économique** (prix des aliments et pouvoir d'achat) à des aliments à un coût raisonnable est garanti;

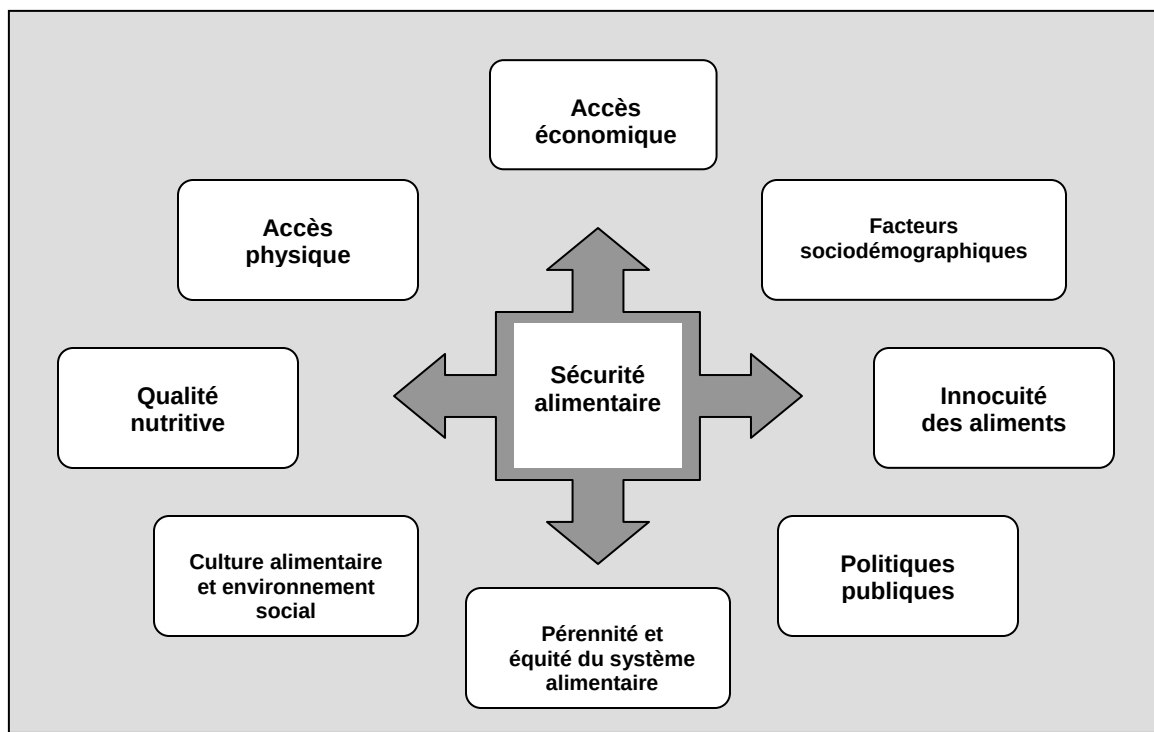
- l'accès à une **information** simple, fiable et objective qui permet de faire des choix alimentaires éclairés est assuré;
- les aliments accessibles sont **acceptables** sur les plans personnel et culturel;
- les aliments sont obtenus par des moyens socialement acceptables et respectueux de la **dignité** humaine;
- les aliments sont produits, distribués et consommés d'une manière qui s'inscrit dans un **système agroalimentaire durable**;
- la production, la distribution et la consommation des aliments reposent sur des **valeurs sociales** qui sont justes, équitables et morales.

1.3. Principaux déterminants de la sécurité alimentaire

L'identification des principaux déterminants de la sécurité alimentaire permet de bien saisir ce concept et de discerner sur quels éléments il est possible d'agir. Un déterminant de la sécurité alimentaire est « tout ce qui l'influence, c'est-à-dire des facteurs de risque ou de protection que l'on peut associer statistiquement à l'insécurité alimentaire » (Bédard, 2005). Les déterminants présentés ci-après sont tous en lien avec la définition de la sécurité alimentaire.

La figure suivante illustre les principaux déterminants de la sécurité alimentaire. Ils sont ensuite classés selon qu'ils concernent l'individu ou la collectivité.

Figure 1 : Principaux déterminants de la sécurité alimentaire



Déterminant individuel

Facteurs sociodémographiques

Les personnes en insécurité alimentaire peuvent présenter une ou plusieurs des particularités suivantes (Santé Canada, 2007) :

- elles ont un niveau de scolarité très bas;
- elles ont un faible revenu (47,9 % des ménages bénéficiant de l'aide sociale sont en insécurité alimentaire);
- elles sont locataires de leur logement et déboursent souvent plus de 30 % de leur maigre revenu pour se loger;
- elles sont souvent monoparentales (la plupart du temps, une femme est à la tête du ménage);
- elles appartiennent à une communauté ethnique minoritaire;
- elles ont plusieurs enfants;
- chez les ménages sans enfant, on observe une prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire pour les personnes seules comparativement à un couple.

Les personnes considérées en insécurité alimentaire ne forment pas un groupe homogène, car les facteurs de vulnérabilité et les trajectoires de vie varient d'une personne à l'autre.

Déterminants collectifs

La sécurité alimentaire est un phénomène complexe où le contexte et l'environnement jouent un rôle important. On entend par déterminants collectifs de la sécurité alimentaire une vaste gamme de facteurs contextuels : l'accès physique et économique aux aliments sains, nutritifs et abordables, la qualité nutritive et l'innocuité des aliments, la culture alimentaire et l'environnement social, la pérennité et l'équité du système agroalimentaire ainsi que les politiques publiques.

a) Accès physique

L'accès physique aux aliments fait référence à la disponibilité, à proximité du milieu de vie d'une personne et de sa famille, à une alimentation saine, nutritive et en quantité suffisante. Ce qui signifie que toute la population doit pouvoir se procurer des aliments près de chez elle ou être capable de s'y rendre par un transport privé ou public.

On sait que la présence de fruits et de légumes dans un environnement alimentaire est essentielle, car elle facilite la consommation de ces aliments qui est souvent perçue comme un des moyens préventifs par excellence pour lutter contre plusieurs problèmes de santé, tels que l'obésité, les maladies cardiovasculaires et le cancer (INSPQ, 2007). L'accessibilité aux fruits et aux légumes dans les différents milieux de vie contribue aussi à créer des environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.

Deux études québécoises ont été réalisées sur l'accès physique aux fruits et aux légumes. L'étude produite par le Groupe d'étude en nutrition publique (GENUP) de l'Université Laval démontre que le type de détaillant est le meilleur indicateur pour prédire l'approvisionnement en fruits et en légumes frais (Pouliot, 2008). Ainsi, les fruiteries et les surfaces conventionnelles présentent significativement plus de fruits et légumes frais (quantité et diversité) que les dépanneurs, les petites surfaces et les épiceries spécialisées. Les résultats de cette étude démontrent aussi qu'environ 50 % du paysage alimentaire du territoire à l'étude est composé de dépanneurs dont la moitié n'offre ni fruits ni légumes frais. Pour les autres dépanneurs, la présence de fruits et de légumes se limite souvent à des limes et des citrons dans la section des boissons alcoolisées. Comme le nombre de détaillants alimentaires par kilomètre carré de territoire est significativement plus faible en milieu rural, les habitants de ce milieu doivent ainsi parcourir une plus grande distance pour se procurer des aliments. Un coup d'œil sommaire sur la distribution des détaillants alimentaires laisse entrevoir que les détaillants ayant une offre de fruits et de légumes frais intéressante sont souvent situés près des autoroutes, nécessitant une desserte du transport en commun ou un moyen de transport personnel que les personnes défavorisées possèdent moins. Malgré quelques limites de l'étude (échantillon de petite taille, observation des données en période d'abondance soit septembre, etc.), les auteurs avancent qu'il existe certaines inégalités d'accès physique aux aliments sains tant en milieu rural qu'urbain de la Capitale-Nationale, pouvant engendrer potentiellement des inégalités de santé et de bien-être.

Sur l'île de Montréal, une étude de la Direction de santé publique (DSP) démontre que 40 % des personnes vivant dans les secteurs les plus urbains n'ont pas accès à un approvisionnement adéquat en fruits et en légumes frais, sur une distance de marche (Agence de Montréal, 2006).

Autrement dit, l'accès physique à des aliments sains et nutritifs aux meilleurs coûts sur le marché est beaucoup plus difficile pour les personnes à faible revenu à cause, entre autres :

- d'une offre inégale d'aliments sains et nutritifs d'un détaillant alimentaire à l'autre;
- de l'éloignement des détaillants ayant une offre intéressante de fruits et de légumes;
- de moyens de transport inexistantes ou inadéquats.

b) Accès économique

L'accès économique signifie qu'une personne a un pouvoir d'achat suffisant pour se procurer, en tout temps, des aliments sains, nutritifs, en quantité suffisante et à un coût abordable. Ce déterminant fait référence directement au revenu disponible des ménages pour subvenir à leurs besoins en alimentation. De nombreuses études canadiennes ont d'ailleurs révélé l'existence d'une relation incontestable entre le faible revenu des ménages et l'insécurité alimentaire (Che et Chen, 2001; Hamelin *et al.*, 1998; Ledrou et Gervais, 2005; McIntyre *et al.*, 2001; Rainville et Brink, 2001; Vozoris et Tarasuk, 2003). À défaut de ressources financières suffisantes pour se procurer des aliments nutritifs en quantité suffisante, il est difficile de manger sainement, ce qui accroît le risque de détérioration de l'état de santé et de la qualité de vie. Ainsi, les pauvres meurent plus jeunes et sont plus souvent malades, indépendamment des habitudes de vie (Power, 2005). De surcroît, l'alimentation constitue aussi une des dépenses les plus compressibles d'un budget par rapport aux dépenses fixes (logement, électricité, téléphone, etc.).

Diverses situations peuvent expliquer un niveau de faible revenu au Québec :

- des revenus d'assistance-emploi insuffisants (en 2008, une personne seule apte au travail recevait 6 880 \$ annuellement, ce qui représente 32 % du seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada);
- des emplois précaires (temps partiel, sur appel, saisonnier, horaire brisé, travail autonome, etc.) sans avantages sociaux et trop faiblement rémunérés (un emploi à temps complet au salaire minimum est en deçà du seuil de faible revenu);
- des mesures fiscales et des politiques sociales insuffisantes;
- la non-indexation des prestations d'assistance-emploi et du salaire minimum au coût de la vie depuis plusieurs années, renforçant l'état de pauvreté de personnes vulnérables.

Les liens entre un risque accru d'insécurité alimentaire et des coûts élevés pour se loger sont également reconnus. Les logements abordables sont souvent moins accessibles et dispersés inégalement sur un territoire. Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion brute de locataires consacrant 30 % et plus de leur revenu pour les coûts d'habitation est de 35,8 % (ISQ, 2005). Le coût moyen d'un logement dans la région était, en septembre 2007, de 641 \$ par mois pour un quatre pièces.

Même si la pauvreté est fortement associée à l'insécurité alimentaire, les statistiques sur l'étendue du phénomène font observer que l'insécurité alimentaire touche aussi des personnes dont le revenu est considéré comme moyen (Bédard, 2005; Che et Chen, 2001). L'atteinte d'un revenu supérieur au seuil de faible revenu ne garantit pas nécessairement la sécurité alimentaire.

Le prix des aliments fait aussi partie de l'accès économique. L'industrie alimentaire fixe les prix des aliments qui sont offerts sur le marché. Cette industrie fonctionne dans un système d'économie de marché et est avant tout axée sur le profit et non sur la promotion d'une saine alimentation ou de l'atteinte de la sécurité alimentaire. Il devient alors difficile pour les personnes ayant un revenu insuffisant d'avoir une saine alimentation, peu importe les raisons.

c) Qualité nutritive

S'assurer d'une bonne qualité nutritive, c'est faire en sorte que les caractéristiques des aliments et leur composition nutritionnelle favorisent le maintien ou l'amélioration de la santé (Comité de mobilisation politique, 2007). Ainsi, plus les aliments consommés sont transformés, plus ils risquent d'être riches en acides gras saturés et trans, en sucre et en sel. Les experts de la santé ne doutent pas du lien direct existant entre la surconsommation de ces aliments et une croissance phénoménale de certaines maladies chroniques dans les pays industrialisés (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète et obésité) (World Health Organization, 2003).

L'Organisation Mondiale de la Santé (World Health Organization, 2008) propose les éléments dont l'alimentation doit se composer ainsi que la dose d'exercice physique souhaitable pour être en bonne santé et pour se prémunir contre les principales maladies chroniques liées à la nutrition. Il faut manger moins d'aliments caloriques et surtout moins d'aliments riches en graisses saturées et en sucre. L'OMS recommande de faire de l'exercice, de préférer les graisses

insaturées aux graisses saturées et de consommer moins de sel. Enfin, l'OMS recommande de manger des fruits, des légumes et des produits céréaliers les moins raffinés possible ou des légumineuses et de privilégier les produits d'origine végétale ou marine. Au Québec, le Plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, intitulé *Investir pour l'avenir*, annoncé à l'automne 2006 par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Gouvernement du Québec, 2006), constitue une excellente initiative.

Les plus démunis se retrouvent souvent dans l'impossibilité d'exercer des choix alimentaires judicieux, faute de moyens financiers. Plusieurs se tournent vers le réseau d'aide alimentaire pour combler leurs besoins alimentaires. Ainsi, ils ont très peu de pouvoir sur la qualité des aliments qu'ils reçoivent. Les aliments offerts sont souvent d'une qualité inférieure à ce qu'on trouve sur les supermarchés courants et d'une variété limitée. Les utilisateurs de l'aide alimentaire ne peuvent en aucun cas choisir librement leurs aliments en fonction de leurs goûts personnels ou de leur appartenance culturelle ni même en fonction de leur état de santé (par exemple, diabétique), car l'offre dépend des dons fournis par l'industrie agroalimentaire.

d) Innocuité des aliments

L'innocuité des aliments fait référence à la caractéristique d'une alimentation qui ne nuit pas à la santé de la population, tant à court qu'à long terme. Elle « englobe toutes les mesures à prendre afin d'éviter les risques relatifs à une éventuelle toxicité des aliments » (Comité de mobilisation politique, 2007). Le Québec a mis en place diverses mesures sanitaires qui visent à assurer la sécurité des aliments vendus ici. Cette notion d'innocuité des aliments est d'autant plus importante dans le contexte de l'aide alimentaire où la durée de vie des aliments donnés est déjà entamée. Depuis novembre 2007, un nouveau règlement modifiant le règlement sur les aliments (Loi sur les produits alimentaires L.R.Q., c. P-29), demande à ce que les organismes communautaires et caritatifs du réseau d'aide alimentaire suivent une formation en hygiène et salubrité.

e) Culture alimentaire et environnement social

Le mémoire présenté par le Comité de mobilisation politique à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois décrit judicieusement la culture liée à l'alimentation qui existe au Québec comme ailleurs dans le monde (Comité de mobilisation politique, 2007). On y définit la culture alimentaire comme étant la valorisation, la transmission et la possession des connaissances et habiletés nécessaires à une saine alimentation tant sur le plan individuel que collectif. Cette notion concerne également la préservation, l'enrichissement et la diffusion des us et coutumes alimentaires reflétant la diversité culturelle sur le territoire. Malheureusement la valorisation, la transmission et le développement des compétences culinaires sont en déclin au Québec, alors que l'alimentation est au cœur de la vie de la population.

L'analyse de la littérature permet de relever des données divergentes quant à la nécessité d'augmenter les connaissances en nutrition et les habiletés culinaires et budgétaires des personnes à faible revenu qui sont en insécurité alimentaire. D'une part, ni les connaissances en nutrition ni les habiletés culinaires ne semblent être des déterminants significativement importants dans une saine alimentation chez les populations à faible revenu (Power, 2005). Selon l'auteur, ces populations s'avèrent particulièrement débrouillardes et créatives lorsqu'il s'agit de gérer leurs ressources financières ou leur budget alimentaire de façon à s'assurer que les besoins les plus criants sont satisfaits en premier. D'autre part, le Dispensaire diététique de Montréal (Duquette *et al.*, 2006), dans son étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal, propose d'éduquer les personnes à faible revenu au sujet de l'alimentation, de la nutrition, des compétences culinaires et budgétaires et de la promotion des valeurs sociales de solidarité.

On suppose qu'une proportion de personnes à faible revenu est effectivement très débrouillarde pour gérer ses ressources et s'assurer que ses besoins alimentaires sont satisfaits. On ne peut perdre de vue le fait qu'il existera toujours une proportion de personnes pour qui l'apprentissage de connaissances sur la nutrition et les habiletés culinaires et budgétaires seront requis pour acquérir et maintenir la sécurité alimentaire. Il est aussi reconnu que les personnes qui possèdent des connaissances et des habiletés en matière de nutrition, de budget et de gestion des aliments seront davantage prédisposées à manger sainement.

Depuis les années 60, plusieurs facteurs démographiques et sociaux ont bouleversé les habitudes alimentaires de la population : l'entrée des femmes sur le marché du travail, la diminution de la taille des ménages, la concentration de la population autour des centres urbains et la transformation des familles (divorces, reconstitution de noyaux familiaux), etc. Depuis ces changements de l'environnement social, on observe que les Québécois achètent de moins en moins directement du producteur, qu'ils cuisinent moins par manque de temps et d'énergie et que la préparation des aliments à la maison est moins valorisée au profit des aliments congelés, prépréparés ou prêts à manger qui sont souvent moins nutritifs et plus chers. Du côté des enfants, plus ils avancent en âge, plus l'influence familiale diminue en faveur de nouvelles relations sociales qui se nouent à l'extérieur du foyer (Raine, 2005).

Il est de plus en plus reconnu que l'organisation du temps de travail rémunéré ainsi que celle du temps de loisirs font face douloureusement au temps nécessaire pour la pratique, l'acquisition et la transmission du patrimoine et des compétences culinaires. Quelques initiatives permettent de renforcer la culture liée à l'alimentation en développant des espaces permettant aux personnes et aux familles de retrouver le temps, la motivation et des outils concrets à cet égard : cuisines collectives, jardins communautaires, groupes d'achat, etc. Ces initiatives favorisent aussi la redécouverte et la réappropriation des compétences culinaires par les personnes.

f) Pérennité et équité du système agroalimentaire

La pérennité et l'équité du système alimentaire québécois sont particulièrement bien décrites dans un des mémoires déposés à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de

l'agroalimentaire (CAAAQ) (Comité de mobilisation politique, 2007) permettant ainsi de saisir les principaux enjeux de notre système agroalimentaire.

S'assurer de la pérennité de notre système alimentaire, c'est le développer en fonction de la finalité de répondre au besoin essentiel qu'est l'alimentation, tant pour les générations présentes que futures. L'économie constitue un moyen de parvenir à cette durabilité et le respect de l'environnement en est une condition essentielle. Un système alimentaire équitable vise un commerce équitable entre les producteurs et les consommateurs afin que les premiers reçoivent une juste part des revenus qu'ils génèrent par leur travail.

La production alimentaire québécoise s'est essentiellement souciée jusqu'ici des aspects économiques de l'agriculture, laissant souvent de côté les aspects environnementaux. Notre système agroalimentaire a beaucoup de chemin à parcourir pour devenir durable. Sur le plan agricole, la machinerie, les engrais synthétiques et les monocultures, qui ont remplacé la traction animale, les engrais organiques et la polyculture, causent énormément de dommages aux sols agricoles. Ces derniers constituent la ressource capitale du système agroalimentaire, car sans sol de qualité, il n'y a pas de production alimentaire de qualité (Comité de mobilisation politique, 2007). De plus, les monocultures industrielles sont très valorisées au détriment de l'agriculture de subsistance. L'industrie est aujourd'hui largement subventionnée et génère d'importants coûts environnementaux et de santé. Pour maintenir leur production et donc leur rentabilité, les fermiers utilisent de plus en plus de fertilisants chimiques, de pesticides, d'hormones et d'antibiotiques, et les consommateurs découvrent peu à peu les risques d'une telle utilisation sur leur santé.

Le mémoire du Comité de mobilisation politique à la CAAAQ décrit bien le contexte d'utilisation des pesticides en agriculture. On rappelle que, depuis 50 ans en Amérique du Nord, l'utilisation agricole de ces poisons, dont plusieurs sont reconnus comme cancérigènes, ne cesse de croître. Au Québec, la majorité des cours d'eau et des nappes phréatiques situés en milieu agricole est contaminée à différents niveaux par des résidus de pesticides et divers effets néfastes sur l'environnement sont déjà constatés : espèces végétales et animales victimes de maladies et de malformations, disparition d'espèces et perte de biodiversité.

Les circuits de mise en marché constituent un autre élément à prendre en compte lorsqu'on considère la pérennité de notre système agroalimentaire. Ils ont grandement été rallongés depuis quelques années, au point où les aliments consommés en Amérique du Nord voyagent en moyenne 2 600 kilomètres avant de se retrouver dans les assiettes des consommateurs (Halweil, 2003). Cela s'explique notamment par le fait qu'une grande diversité d'aliments pouvant pourtant être produits au Québec est actuellement importée. Cette situation engendre énormément de trafic routier causant une quantité importante de pollution, y compris les gaz à effet de serre. Déjà, près du tiers des camions qui sillonnent les routes contient des aliments et ce trafic routier ne cesse d'augmenter (Waridel, 2003). S'il est pertinent de favoriser un accès physique pour l'ensemble de la population québécoise à la plus grande diversité d'aliments possible, cela ne peut se faire sans prendre en considération la pérennité de notre système

alimentaire et sans remettre en question certaines pratiques dommageables tant pour l'environnement que pour la santé humaine.

En ce qui a trait à toutes les difficultés de notre système agricole et de ses impacts sur l'environnement (eau, sol, air) et sur la santé de la population, tous s'entendent pour dire que l'agriculture biologique constitue un modèle prometteur. Elle peut être définie comme un système de production encourageant l'entreprise agricole à gérer ses ressources de façon cyclique et à augmenter la fertilité du sol en y accroissant la qualité et la quantité de matières organiques (Comité de mobilisation politique, 2007). L'agriculture biologique vise à restreindre les apports de l'extérieur de la ferme en substituant aux engrais et aux pesticides synthétiques un environnement qui comprend une gamme très diversifiée d'espèces et une activité biologique importante. Elle contribue au développement durable et à la pérennité des ressources.

Malgré tous ses avantages, l'agriculture biologique n'est encore que peu pratiquée au Québec. Il n'y aurait présentement qu'un peu plus de 700 fermes certifiées biologiques, soit à peine plus de 2 % des fermes québécoises. Cela s'explique notamment par le fait que les fermes où l'on pratique l'agriculture biologique ne reçoivent pas encore assez d'intérêt de la part de l'État et que la structure économique de ces fermes qui la pratiquent ne cadre pas avec les programmes d'aide de l'État québécois jusqu'ici principalement basés sur la productivité et le volume. De plus, malgré quelques avancées, l'information technique disponible sur la production biologique est encore insuffisante, de même que le soutien technique et financier à la transition vers l'agriculture biologique.

g) Politiques publiques

Les politiques publiques font référence à un ensemble de buts pour résoudre des problématiques relevées par les gouvernements, les entreprises privées, les groupes communautaires et les individus (Howlett et Ramesh, 1995). Elles fournissent un cadre à travers lequel les décisions sont prises et les actions sont réalisées (Kalina, 2005).

Il est reconnu que les politiques publiques peuvent avoir une incidence considérable sur les principaux déterminants de la sécurité alimentaire (Santé Canada, 2007). Par exemple, les politiques liées au logement et au revenu influencent le pouvoir d'achat de tous les citoyens. Les politiques liées au monde de l'agroalimentaire auront un impact sur l'accès physique (disponibilité) et l'accès économique (prix abordables) à des aliments sains et nutritifs. Par conséquent, influencer ces politiques peut prévenir le risque, pour certains groupes de personnes, de sombrer dans l'insécurité alimentaire.

2. Organisation régionale

2.1. Plan d'action régional en sécurité alimentaire

Un Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 a été élaboré, présenté et adopté par le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

On y fait mention que d'ici trois ans (2004-2007), les divers acteurs de la région de la Capitale-Nationale concernés par la problématique de la faim dans la société adhéreront et s'inscriront dans le développement et la mise en œuvre de la sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale et de la province de Québec dans la perspective du Programme national de santé publique 2003-2012 qui vise à réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire à moins de 8 % pour la province, et ce, sur une période de dix ans.

Les membres du CRISA ont retenu les trois axes d'intervention suivants :

- Axe 1 :** Favoriser les changements politiques nécessaires pour atteindre une sécurité alimentaire.
- Axe 2 :** Assurer l'accès aux denrées alimentaires.
- Axe 3 :** Informer et sensibiliser pour promouvoir la sécurité alimentaire.

Pour tendre vers ces axes d'intervention, cinq objectifs spécifiques de même que des actions annualisées ont été réalisés. Le tableau 1 présente, pour chaque objectif du plan d'action, les actions et leur année de réalisation. À noter qu'une des actions de l'objectif 2 a amené la réalisation de trois actions complémentaires qui sont présentées en dessous de l'action de départ qui consiste à développer et à soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes.

Tableau 1 : Objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 en fonction des actions et de leur année de réalisation

OBJECTIFS	ACTIONS	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
1. Participer à la réflexion sur les différentes politiques, règlements, lois, plans d'action nationaux, régionaux et locaux ayant un lien avec la sécurité alimentaire, notamment la Loi 112, le développement social dans la région, etc., et le cas échéant, contribuer au développement de mesures nationales, régionales et locales.	Participer à divers comités ayant pour objet la sécurité alimentaire.		X	X	
	Assurer la diffusion des travaux de ces divers comités dans nos réseaux respectifs.		X	X	
	Soutenir les actions qui en découlent et le cas échéant, appuyer ou initier des actions politiques.		X	X	
2. Viser à ce que les services d'aide alimentaire dans la région permettent aux personnes et aux familles d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante.	Documenter et comprendre l'accessibilité aux denrées alimentaires en qualité et en quantité suffisante afin de répondre aux préoccupations des divers acteurs impliqués en aide alimentaire.		X	X	
	Sensibiliser, informer et accompagner les organismes communautaires et caritatifs au regard des normes d'hygiène et de salubrité.				X
	Développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes.			X	X
	Améliorer l'accessibilité aux fruits et aux légumes auprès des populations défavorisées de la région, en partenariat avec des maraîchers régionaux et des épiceries communautaires.				X
	Améliorer l'accessibilité aux fruits et aux légumes dans les écoles en milieu défavorisé de Québec-centre, en partenariat avec Québec en forme et l'Association régionale du sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches (ARSEQCA)				X
	Terre de production maraîchère à Moisson Québec.				X

OBJECTIFS	ACTIONS	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
3. Assurer le développement, le maintien et la consolidation de pratiques qui permettent aux personnes et aux familles de prendre en charge leur sécurité alimentaire et celle de leur collectivité.	Pour que cesse l'insécurité alimentaire	X	X	X	
	Développer un cadre d'action communautaire sur les pratiques alternatives afin de soutenir les organismes communautaires et caritatifs œuvrant en aide alimentaire.	X	X	X	X
	Compléter le recensement et la diffusion des outils d'intervention visant la promotion et l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous les réseaux.		X		
	Soutenir le développement ou le maintien de projets issus de la communauté qui combinent diverses stratégies et intègrent divers secteurs d'intervention.	X	X	X	X
4. Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux acteurs en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire de renforcer leurs pratiques d'intervention.	Organiser annuellement divers événements portant sur la sécurité alimentaire, dont un colloque régional en sécurité alimentaire.	X	X	X	X
	Permettre aux personnes et aux familles de faire des choix alimentaires éclairés par le développement et la réalisation d'activités, la diffusion d'outils, etc., et ce, dans une perspective de prévention et de promotion.		X	X	
	Réaliser et diffuser un portrait de l'aide alimentaire de la région.		X	X	
	Offrir des formations sur les interventions visant la sécurité alimentaire.		X		
	Recenser les besoins de formation avec le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC03), l'Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec (AC3RQ) et Moisson Québec.			X	
	Réaliser une étude sur la configuration du réseau d'alimentation de la région afin de mettre en relief les inégalités potentielles dans l'accès notamment à des fruits et des légumes dans les quartiers pauvres de notre région.				X

OBJECTIFS	ACTIONS	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
	Réaliser une étude sur les coûts des fruits et des légumes dans les quartiers défavorisés de la région, en dégager des pistes d'action et les mettre de l'avant.				X
	Valider auprès des groupes communautaires un outil permettant d'apprécier la contribution d'un projet à l'atteinte de la sécurité alimentaire de sa collectivité.			X	
5. Interpeller et sensibiliser les responsables politiques et économiques et notamment ceux des secteurs agroalimentaire et municipal, à la situation de l'insécurité alimentaire régionale et à leur nécessaire implication pour développer une stratégie de sécurité alimentaire.	Élaborer un plan de communication mettant en valeur les actions de divers acteurs, notamment des groupes communautaires, et pouvant inclure une dimension de marketing social.		X	X	X
	Développer et déployer une stratégie de promotion ciblant les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal afin de les rencontrer et de les sensibiliser à la sécurité alimentaire et de susciter leur intérêt pour un projet concret.			X	X
	Favoriser le réseautage entre tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire, notamment les organismes communautaires.			X	X
	Créer un site Internet en sécurité alimentaire.				X

2.2. Structure de concertation

Les travaux de concertation en sécurité alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale ont débuté au début des années 90 par la Table de concertation sur la faim de Québec qui servait de lieu de rassemblement pour les organismes communautaires engagés dans l'aide alimentaire et le réseau de la santé (DSP et CLSC). À la suite du lancement du Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire, c'est au printemps 2002 que cette table a fait place à une structure de concertation en sécurité alimentaire plus large (CRISA) où d'autres acteurs de la communauté ont été invités à participer.

Le mandat du Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) est de :

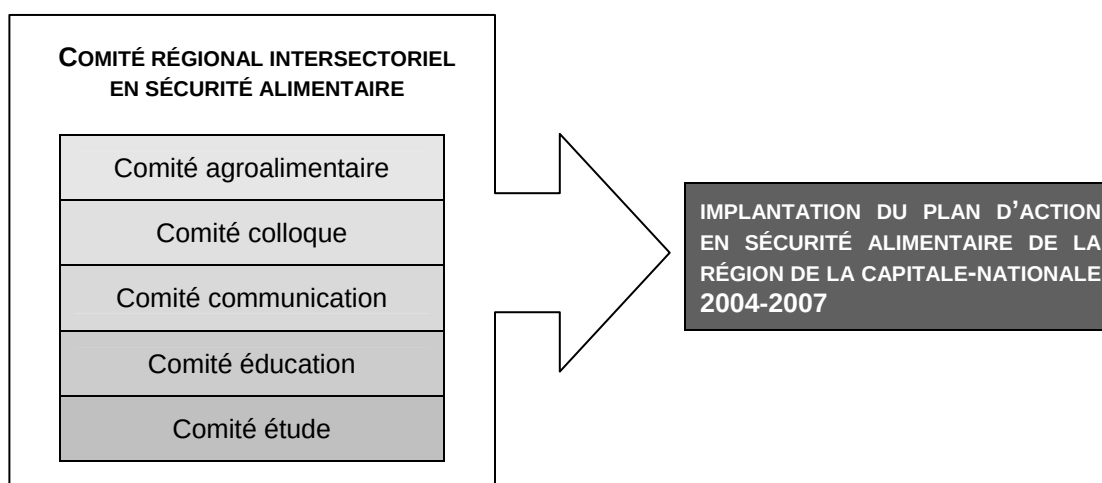
« Conseiller la Direction générale de la Régie régionale de Québec [maintenant l'Agence] sur les orientations et le plan d'action en sécurité alimentaire ainsi que sur l'utilisation des fonds » (décembre 2003).

Ce comité intersectoriel est composé de personnes représentant différents secteurs d'activité reliés à la sécurité alimentaire : organismes communautaires, réseau de la santé et des services sociaux, ville, université, etc. L'annexe 1 présente les membres du CRISA au 31 décembre 2007 de même que l'organisme qu'ils représentent. Ce sont les membres du CRISA qui, conjointement, ont élaboré le plan d'action régional en sécurité alimentaire pour la période 2004-2007. Les partenaires du CRISA sont mutuellement responsables de la réussite de ce plan d'action et la mise en place des actions se réalise dans le respect des missions et de l'autonomie des organismes et organisations membres du CRISA.

Annuellement, les membres du CRISA font une recommandation au conseil d'administration de l'Agence pour l'actualisation des activités du plan d'action et le financement qui s'y rattache; les axes d'intervention et les objectifs demeurant les mêmes d'une année à l'autre.

Afin de favoriser l'avancement du plan d'action global, les membres du CRISA ont décidé en 2003 de mettre sur pied des comités de travail dans les secteurs suivants : éducation, agroalimentaire, colloque, étude et communication (figure 2). Ces comités sont constitués de membres siégeant au CRISA et de personnes intéressées par l'objet de travail. L'annexe 2 présente les membres de ces comités au 31 décembre 2007 de même que l'organisme qu'ils représentent.

Figure 2 : Structure de concertation pour l'implantation du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007



Note : Le comité étude a changé de nom en décembre 2006 pour devenir le comité hygiène et salubrité

Des mandats de travail ont guidé les activités menées au sein de ces différents comités (voir le tableau 2). Les travaux de ces comités servent à alimenter les réflexions du CRISA et à faire avancer des dossiers liés au plan d'action en sécurité alimentaire.

Tableau 2 : Comités de travail issus du CRISA et leur mandat respectif

COMITÉ	MANDAT
Comité éducation	Créer des liens avec le secteur de l'éducation en proposant un ou des projets de partenariat et contribuer à la réalisation de l'objectif numéro 2 du plan d'action ¹ .
Comité agroalimentaire	Créer des liens avec le secteur de l'agroalimentaire en proposant un ou des projets de partenariat et ainsi contribuer à la réalisation de l'objectif numéro 2 du plan d'action.
Comité colloque	Organiser un colloque annuel régional en sécurité alimentaire afin de contribuer à la réalisation de l'objectif numéro 4 du plan d'action ² .

¹ Objectif numéro 2 : Viser à ce que les services d'aide alimentaire dans la région permettent aux personnes et aux familles d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante.

² Objectif numéro 4 : Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux acteurs en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire de renforcer leurs pratiques d'intervention.

Comité communication	Contribuer à la réalisation de l'objectif numéro 5 du plan d'action³ en : • Préparant un plan de communication mettant en valeur les actions de divers acteurs, notamment des groupes communautaires, et pouvant inclure une dimension de marketing social. • Développant et déployant une stratégie de promotion pour sensibiliser les décideurs agroalimentaires et municipaux. • Favorisant le réseautage, notamment entre les organismes communautaires, par la création d'un site Internet.
Comité étude ⁴	Soutenir la réalisation de l'étude <i>Trajectoires des aliments dans le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale : constats et recommandations</i> et contribuer à la réalisation de l'objectif numéro 2 du plan d'action.

Finalement, des conditions de réalisation ont été précisées par les membres du CRISA dès l'élaboration du plan d'action. On s'attend alors à ce que la DSP assume la coordination et l'évaluation de l'implantation du plan d'action régional et qu'elle soit responsable de développer des liens avec d'autres acteurs concernés par la sécurité alimentaire tout en offrant un soutien professionnel.

³ Objectif numéro 5 : Interpeller et sensibiliser les responsables politiques et économiques et notamment ceux des secteurs agroalimentaire et municipal, à la situation de l'insécurité alimentaire régionale et à leur nécessaire implication pour développer une stratégie de sécurité alimentaire.

⁴ Le nouveau mandat du comité étude est de réaliser les recommandations issues de l'étude sur les trajectoires des aliments dans le réseau d'aide alimentaire.

TROISIÈME PARTIE

ÉVALUATION D'IMPLANTATION

1. Questions d'évaluation

Une question centrale a guidé l'élaboration de la stratégie d'évaluation d'implantation :

- Jusqu'à quel point le Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 a-t-il été implanté et quelles sont les pistes d'action à considérer pour les prochaines années?

Quatre sous-questions permettent d'approfondir la réflexion :

- Les activités et la structure de concertation planifiées ont-elles été réalisées? Si non, pourquoi?
- Quels sont les facteurs facilitants et les barrières à l'implantation des activités et de la structure de concertation du plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale?
- La structure de concertation mise en place permet-elle l'implantation du plan d'action en sécurité alimentaire de la région?
- Quelles sont les pistes d'action qui serviraient à faire plus et mieux?

Ces questions d'évaluation sont traduites sous forme de but et d'objectifs afin de guider la démarche d'évaluation.

2. But et objectifs

Le but de cette évaluation est d'estimer le degré d'implantation du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 et de proposer les pistes d'action à considérer.

Plus spécifiquement, la démarche évaluative vise à :

- dresser un portrait des actions réalisées et de la structure de concertation, en fonction des objectifs et des activités planifiés au plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale, en précisant les facteurs facilitants et les barrières au processus d'implantation;
- analyser l'écart entre la planification et la réalisation des activités du plan d'action et de la structure de concertation;
- Proposer des pistes d'action à considérer.

3. Approche et méthode

Une approche participative basée sur un processus d'apprentissage continu (Aubel, 2000), inspirée de la méthodologie d'évaluation participative développée par Patton, est le principal guide de la présente démarche d'évaluation.

Une évaluation d'implantation permet d'apprécier le degré de mise en œuvre des interventions (Champagne et Denis, 1992), de documenter et de suivre le niveau d'opérationnalisation des interventions (Patton, 1986; Rossi et Freeman, 1991) et de décrire comment les gens ont travaillé ensemble pour réaliser un projet. Elle vise à analyser la façon dont les activités ont été menées afin de décider comment elles peuvent être améliorées (Aubel, 2000). Une analyse de l'écart a permis de comparer ce qui a été planifié avec ce qui a été réalisé.

La démarche se veut sommative en posant un regard sur le degré d'atteinte des résultats attendus ou planifiés et formative dans le but d'améliorer le plan d'action par l'identification de pistes d'action.

Une proposition de devis d'évaluation d'implantation a été présentée aux membres du CRISA, en octobre 2005, devis auquel tous les membres ont adhéré.

3.1. Collecte de données

La collecte de données a été réalisée entre mars 2006 et juin 2007. Au total, trois sources de données ont permis de recueillir les informations : de l'analyse documentaire à partir des comptes rendus de réunions ou de tout autre document pertinent, des entrevues de groupe et de l'observation participante.

Ensuite, six entrevues de groupe ont été réalisées auprès des membres du CRISA et des membres des sous-comités agroalimentaire, communication, étude, éducation et colloque. Des grilles d'entrevue ont été utilisées pour orienter les discussions avec les groupes rencontrés (annexe 3). Les entrevues se sont déroulées lors des réunions régulières des comités. Chaque entrevue a été enregistrée et retranscrite.

L'observation participante a été réalisée à deux niveaux : lorsqu'ont eu lieu des discussions ou des points d'information pendant les réunions et lors de la prise de décision (par consensus, par vote, etc.). Les présences ou les absences aux rencontres, le climat général (détendu, collégial, tendu, etc.), le droit de parole, etc., ont été observés.

Afin de bien orienter la collecte de données lors de l'analyse documentaire, des entrevues et de l'observation participante, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été suggérés pour chacun des objectifs du plan d'action en sécurité alimentaire. L'annexe 4 présente, pour chaque objectif et pour les conditions de réalisation, les indicateurs qui ont guidé la démarche.

Afin de préserver la confidentialité des informations recueillies, seule la personne responsable de l'évaluation a eu accès à l'ensemble des données.

3.2. Cadre d'analyse

L'analyse de l'écart entre la planification du plan d'action et de la structure de concertation et leur réalisation constitue le cadre d'analyse des données recueillies. L'analyse documentaire, l'analyse de contenu des entrevues de groupe et l'observation participante ont permis de faire ressortir le degré de réalisation du plan d'action régional en sécurité alimentaire. Il a aussi été possible de cerner les barrières, les facteurs facilitants de même que les pistes d'action à considérer.

3.3. Limites de l'évaluation

Il ne s'agit pas ici d'une évaluation de l'insécurité alimentaire qui prévaut dans la région, des données populationnelles existant déjà en ce sens. De plus, il n'est pas possible, par cet exercice d'évaluation, de mesurer les effets des interventions du plan d'action sur le degré d'insécurité alimentaire des ménages de la région. Par conséquent, cette évaluation ne permet pas de cibler explicitement les interventions les plus prometteuses pour tendre vers une plus grande sécurité alimentaire. Les résultats s'appliquent à un plan d'action régional et ne sont donc pas transposables dans un autre contexte d'intervention.

4. Résultats

Cette section présente les principaux résultats de l'évaluation d'implantation du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 pour la période comprise entre janvier 2002 et juin 2007, y compris la période de 2002-2003 qui a servi à l'élaboration du plan d'action. Des résultats préliminaires ont été présentés et validés une première fois, en juin 2006, auprès des membres du CRISA. Par la suite, des résultats ont été présentés périodiquement et ont servi à dresser un bilan de l'avancement de diverses activités inscrites au plan d'action.

C'est à partir de l'expérimentation que l'on peut estimer le degré de réalisation de chacune des actions : 1) non-réalisation de l'action; 2) action en cours de réalisation et 3) action complétée. Les renseignements qui suivent font état des principales étapes de réalisation de chaque action. Une discussion fait ressortir, lorsque disponibles, les facteurs qui ont nui et facilité leur réalisation. Une synthèse du degré de réalisation des actions est présentée de même qu'une proposition de pistes d'action. Par la suite, le bilan de la structure de concertation permet d'en connaître davantage sur le CRISA et sur ses sous-comités de travail. Finalement, cette section présente une synthèse et des pistes d'action pour la structure de concertation.

4.1. Bilan des activités en fonction des objectifs du plan d'action

La présente section expose le bilan des activités du plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale en fonction des objectifs poursuivis.

OBJECTIF NUMÉRO 1

Objectif numéro 1 : Participer à la réflexion sur les différentes politiques, règlements, lois, plans d'action nationaux, régionaux et locaux ayant un lien avec la sécurité alimentaire, notamment la Loi 112, le développement social dans la région, etc., et le cas échéant, contribuer au développement de mesures nationales, régionales et locales.

Trois actions sont inscrites à l'objectif numéro 1 du plan d'action 2004-2007 (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 1 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007

ACTIONS INSCRITES AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 1	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Participer à divers comités ayant pour objet la sécurité alimentaire.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation Des organismes communautaires travaillant en aide alimentaire ont pu participer aux Journées annuelles de santé publique (JASP) : Décembre 2004 : « Partenaires de nos communautés pour développer la sécurité alimentaire : enjeux, processus d'influence et défis ». Novembre 2005 : « Agir pour un système agroalimentaire favorable à la sécurité alimentaire : un rôle à assumer pour la santé publique ». Aussi, des liens ont été créés avec des répondants en sécurité alimentaire des autres DSP et avec le MSSS. Facteur facilitant Le financement accordé à la réalisation de cette action a permis à des organismes communautaires engagés dans l'aide alimentaire de participer aux JASP.
Assurer la diffusion des travaux de ces divers comités dans nos réseaux respectifs.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation La tenue des JASP a été mentionnée au CRISA sans retour sur le contenu et sur son utilité au regard de l'implantation du plan d'action.
Soutenir les actions qui en découlent et, le cas échéant, appuyer ou initier des actions politiques.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation La DSP a appuyé deux pétitions du Collectif pour un Québec sans pauvreté : une sur la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (Loi 57 sur la réforme de l'aide sociale) et une autre sur la gratuité des médicaments prescrits pour les personnes ayant un revenu annuel de 12 000 \$ ou moins.

Discussion

La première action a permis aux personnes œuvrant dans des organismes communautaires du réseau d'aide alimentaire de participer à des journées portant sur le thème de la sécurité alimentaire. Il est impossible d'estimer réellement les retombées de ces participations. Toutefois, on peut supposer qu'elles ont pu nourrir les réflexions et apporter un regard nouveau sur différents aspects de la sécurité alimentaire.

L'évaluation ne permet pas de détailler les comités ou les événements touchant la sécurité alimentaire ou divers thèmes connexes (par exemple, pratiques alternatives, empowerment, développement social, lutte à la pauvreté, accès au logement abordable, augmentation du salaire minimum, etc.) auxquels les membres du CRISA auraient participé. Les comptes rendus du CRISA permettent de supposer que peu d'information est transmise aux membres sur la participation à ces comités ou événements. Un partage systématique de l'information aurait pu nourrir les discussions et éclairer certaines réflexions. Les ordres du jour très remplis des rencontres du CRISA n'ont probablement pas permis ces échanges.

Pour 2007-2008, les membres du CRISA ont décidé de dresser un inventaire des comités ou événements en lien avec la sécurité alimentaire où chaque membre participe et d'assurer la diffusion au CRISA. Ils visent aussi à :

- connaître les travaux entourant la prochaine politique alimentaire du MSSS;
- créer un lien avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté afin que tous les membres soient au courant de leurs actions;
- appuyer le mémoire de la DSP pour la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation au Québec.

OBJECTIF NUMÉRO 2

Objectif numéro 2 : Viser à ce que les services d'aide alimentaire dans la région permettent aux personnes et aux familles d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante.

Au total, cinq actions principales ont été réalisées pour atteindre l'objectif numéro 2 du plan d'action 2004-2007. Les deux premières sont présentées conjointement, car leur thématique respective est interreliée. Par la suite, l'action « Développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes » se décline en trois projets différents qui sont traités séparément.

Tableau 4 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 1 et 2

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 2	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Documenter et comprendre l'accessibilité aux denrées alimentaires en qualité et en quantité suffisante afin de répondre aux préoccupations des divers acteurs impliqués en aide alimentaire. Sensibiliser, informer et accompagner les organismes communautaires et caritatifs au regard des normes d'hygiène et de salubrité.	Degré de réalisation : action complétée En 2005-2006, l'étude suivante a été réalisée : <i>Trajectoires des aliments dans le réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale : constats et recommandations</i>. Le comité étude a apporté son soutien à la personne-ressource réalisant l'étude. En 2006-2007, les recommandations issues de cette étude ont été présentées et discutées avec les membres du CRISA (mars 2006). Parmi les recommandations, les membres ont décidé d'intégrer les régions de Charlevoix et de Portneuf dans l'étude. Ainsi, la région de Charlevoix a été visitée à l'automne 2006 et celle de Portneuf à l'hiver 2007 afin de d'achevé le rapport. Un plan d'action a été réalisé afin de développer des outils traitant d'hygiène et de salubrité et de préparer, voire adapter, une formation en hygiène et salubrité pour les organismes communautaires et caritatifs engagés dans le réseau d'aide alimentaire. C'est en novembre 2006 qu'une ressource est engagée pour réaliser un projet dont l'objectif est de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les organismes communautaires et caritatifs au regard des normes d'hygiène et de salubrité. Comme le mandat du comité étude a évolué, il change de nom en décembre 2006 et devient le comité hygiène et salubrité. Ce comité est composé de partenaires du réseau d'aide alimentaire, de techniciennes en diététique qui travaillent dans le dossier de la sécurité alimentaire, d'une spécialiste en hygiène et salubrité du MAPAQ et de la DSP. Facteurs facilitants : Engagement du MAPAQ pour les notions d'hygiène et de salubrité. Engagement des membres du comité pour valider les informations et pour s'assurer qu'elles correspondent à la réalité vécue dans le réseau d'aide alimentaire.

Discussion

La première action permet une meilleure connaissance des trajectoires empruntées par les aliments dans le réseau d'aide alimentaire. Le plan d'action qui s'en dégage cible des actions en hygiène et salubrité adaptées au réseau d'aide alimentaire et contribue ainsi à la finalité du projet qui est de protéger la santé des personnes qui reçoivent des aliments du réseau d'aide.

Le degré de satisfaction des membres du comité étude et du CRISA au regard des résultats de l'étude est élevé compte tenu de l'utilité immédiate des résultats et des suites données aux recommandations. Les retombées touchent tous les groupes et les personnes engagés dans le réseau d'aide alimentaire de la région et permettent de protéger les personnes dans le besoin d'éventuels problèmes de santé.

Les outils et une formation en hygiène et salubrité qui seront disponibles permettront de sensibiliser, d'informer et d'accompagner les organismes communautaires et caritatifs afin qu'ils respectent les normes d'hygiène et de salubrité. Une évaluation d'implantation est en

cours afin de faire ressortir les étapes charnières de l'élaboration et du déploiement de cette formation. Éventuellement, d'autres régions sociosanitaires l'offriront sur leur territoire respectif.

Pour l'action « développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes », trois projets ont été planifiés et constituent les actions 3, 4 et 5 qui sont présentées séparément.

Tableau 5 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 2	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes. Améliorer l'accessibilité aux fruits et aux légumes auprès des populations défavorisées de la région, en partenariat avec des maraîchers régionaux et des épiceries communautaires.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation Dans le but de développer et de soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement pour les fruits et les légumes, un projet pilote impliquant un regroupement des épiceries communautaires et des maraîchers locaux a été mis sur pied à l'hiver 2006. Ce projet a pour objectif de rendre accessibles des fruits et légumes à des personnes vivant dans des milieux défavorisés. Une offre de partenariat entre le regroupement des épiceries communautaires et des maraîchers de la région a été développée. Au printemps 2006, cette dernière a été distribuée par l'entremise d'une coopérative de maraîchers de la région sans recevoir de réponse positive. Des contacts sont alors amorcés avec le MAPAQ en même temps qu'un recrutement personnalisé est réalisé à l'été 2006 permettant de repérer un maraîcher local. Pendant six semaines (de septembre à octobre), des légumes ont été vendus dans deux épiceries communautaires. Le bilan de cette expérimentation permet de dénombrer certaines difficultés : • il a été difficile de trouver un maraîcher local répondant aux valeurs de ce projet de partenariat; • les épiceries communautaires ne sont pas ouvertes l'été, en période d'abondance des fruits et des légumes produits localement; • le projet entraîne des changements pour les épiceries communautaires en fait d'habitudes de manipulation, de conservation et d'achat des légumes; • Moisson Québec donne plus de légumes pendant la période des récoltes; les légumes vendus par le projet et ceux donnés peuvent entrer en compétition. À la suite de l'expérimentation de six semaines qui s'est avérée peu concluante, les personnes engagées dans le regroupement des épiceries communautaires ont décidé d'aller plus loin et d'offrir à leur clientèle respective des mets transformés, de faire goûter et de vendre des légumes ou des fruits produits localement. Un essai a eu lieu du 19 mars au 11 mai 2007 où une stagiaire en techniques de diététique a réalisé des dégustations dans trois épiceries communautaires et un atelier de cuisine dans une de ces épiceries. Le but de ce projet était de faire connaître les fruits et les légumes frais ou transformés produits localement et en encourager l'achat par la clientèle des épiceries communautaires.

Discussion

Ce projet vise directement à améliorer l'accessibilité physique aux fruits et aux légumes à des personnes défavorisées de la région. L'expérimentation laisse croire que ce projet ne va pas de soi. En effet, certaines difficultés ont pu être surmontées tandis que d'autres soulèvent des questionnements quant à la viabilité même du projet.

Compte tenu des difficultés de trouver un maraîcher local répondant aux valeurs de ce projet, une maraîchère a quand même travaillé en collaboration avec deux épiceries communautaires. On constate toutefois que le défi de créer des ponts entre des maraîchers locaux et des personnes de milieux défavorisés est de taille. Les maraîchers locaux font partie de la chaîne agroalimentaire et évoluent dans un système d'économie de marché où l'objet principal est le profit et non la promotion d'une saine alimentation ou de la sécurité alimentaire. L'ouverture de cette maraîchère impliquée avec les épiceries communautaires laisse croire que d'autres maraîchers pourraient vouloir concilier leurs valeurs économiques avec celle d'un projet plus social, tout en recevant le prix du marché pour leurs produits. De leur côté, les épiceries communautaires ont dû changer leurs façons de faire habituelles pour préparer, présenter et conserver les légumes fournis par la maraîchère.

Deux embûches n'ont pu être résolues et soulèvent des questionnements quant à l'utilisation du réseau d'aide alimentaire pour rendre accessibles les fruits et les légumes à des personnes dans le besoin. Les légumes donnés par le réseau d'aide alimentaire peuvent entrer en « compétition » avec ceux que les épiceries communautaires tentent de vendre à un coût abordable. Aussi, en rendant accessibles des fruits et des légumes frais au prix du marché dans les épiceries communautaires, les gens ne les achètent pas nécessairement et donc ne les consomment pas. Les habitudes alimentaires, le manque d'argent, de connaissances, d'habiletés culinaires, etc. peuvent expliquer en partie ce constat. Une revue exhaustive et récente de la littérature portant sur les déterminants environnementaux de la consommation de fruits et de légumes soutient qu'une bonne accessibilité locale semble exercer une influence positive sur la consommation de fruits et de légumes chez des personnes à faible revenu (Kamphuis *et al.*, 2006). À la suite de l'expérience de ce projet, il est justifié de se demander si les épiceries communautaires sont le bon endroit pour rendre accessibles les fruits et les légumes aux personnes vivant dans des milieux défavorisés. On peut s'interroger sur la pertinence de développer ce projet à l'extérieur du réseau d'aide alimentaire dont font partie les épiceries communautaires.

Depuis 1994, plusieurs initiatives canadiennes (Toronto, Guelph, Calgary, Ottawa-Carleton, Montréal, etc.) ont été mises de l'avant dans le but de rendre accessibles des fruits et des légumes dans les milieux défavorisés (« Good food box », « Bonne boîte, bonne bouffe », etc.). Ces divers projets comportent des caractéristiques communes (par exemple, rendre accessibles des fruits et des légumes produits localement, etc.) et cherchent à respecter les mêmes principes (universalité, stratégie pour rejoindre les personnes à faible revenu, qualité des aliments, etc.). Même si les différentes structures de fonctionnement sont comparables d'un endroit à l'autre, elles sont adaptées aux particularités locales et régionales (par exemple, présence ou non d'un marché central, nombre de bénévoles engagés, distance du producteur maraîcher, etc.). Aussi, un projet peut décider de créer des alliances soit avec un producteur local, soit avec un grossiste ou les deux. La principale difficulté de ces initiatives est qu'en général, les ventes des fruits et des légumes ne peuvent, à elles seules, couvrir l'ensemble des frais d'exploitation y compris la gestion du projet. Une réflexion pourrait être amorcée dans la région de la Capitale-Nationale à partir des expériences canadiennes. Notons que ces dernières sont réalisées en parallèle avec le réseau d'aide alimentaire.

Finalement, le rapport de la stagiaire en techniques de diététique permet de conclure que la majorité des visiteurs des trois épiceries communautaires : 1) a dégusté les produits transformés (par exemple, muffin aux bleuets); 2) s'est montrée ouverte à recevoir et à discuter des informations qui lui étaient fournies sur les fruits et les légumes offerts et 3) a acheté les fruits ou les légumes disponibles. De son côté, l'atelier cuisine aurait permis aux participants d'améliorer certaines connaissances et habiletés culinaires. L'expérience de la stagiaire en techniques de diététique laisse croire que, par un contact personnalisé, il est possible de transmettre une information fiable, objective et facile à comprendre pour que les personnes défavorisées puissent faire des choix éclairés en matière d'alimentation.

Tableau 6 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 4

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 2	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes. Améliorer l'accessibilité aux fruits et aux légumes dans les écoles en milieu défavorisé de Québec-centre, en partenariat avec Québec en forme et l'Association régionale du sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches (ARSEQCA).	Degré de réalisation : action complétée Dans le but de développer et de soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement pour les fruits et les légumes, un projet pilote impliquant des écoles primaires, Québec en forme et l'ARSEQCA a été mis sur pied à l'hiver 2006. Ce projet a pour objectif de rendre accessibles des fruits et des légumes à des élèves fréquentant des écoles primaires de milieux défavorisés. Le comité éducation a développé une offre de projets qui a été distribuée à l'hiver 2006. Un total de six projets a été réalisé lors de la semaine du Défi « Moi j'croque » (cinq jours en mars). Le bilan de cette expérimentation permet de constater que le temps très court entre l'offre de projet et la date limite (deux semaines) n'a pas permis de créer des projets basés sur la concertation intersectorielle locale, une valeur importante pour le déploiement du plan d'action régional en sécurité alimentaire. L'offre de projet a tout de même été une belle opportunité pour éveiller à l'importance de la concertation locale. Tous les projets présentés avaient comme principale activité le don de fruits et de légumes. Une seconde expérimentation a eu lieu à l'hiver 2007 et cinq projets ont été financés.

Discussion

Après une première tentative en 2006 où l'activité principale des six projets financés consistait en don d'aliments, le comité éducation, responsable de ce projet, a voulu :

- amener les projets à dépasser le don d'aliments et le contexte des cinq jours du Défi « Moi j'croque »;
- créer une ouverture à d'autres milieux de vie des enfants du primaire (en plus de l'école) : milieux de garde, habitation à loyer modique (HLM), etc., et ainsi favoriser l'engagement d'autres acteurs de la communauté;
- vérifier la possibilité d'intéresser les organisateurs communautaires des CSSS afin de soutenir la concertation intersectorielle locale.

La seconde expérimentation, tenue en 2007, a permis de financer cinq projets alors que douze avaient été déposés. Les projets retenus répondent en grande partie aux attentes émises en 2006 par le comité éducation. En effet :

- les projets sont davantage en lien avec divers partenaires de la communauté (écoles, organismes communautaires, fruiteries, etc.);
- deux sont réalisés l'été, moment où les enfants ne sont plus à l'école;
- un seul projet vise uniquement le Défi « Moi j'croque »; les autres sont réalisés sur plusieurs semaines ou mois.

On constate que, contrairement à la première expérimentation, ce sont surtout des organismes de la communauté et non des écoles qui ont déposé des projets. Ces dernières sont toutefois associées à certains projets.

Pour 2007-2008, les membres du CRISA souhaitent la poursuite de cette activité en modifiant l'objectif afin de tenir compte des modifications apportées à l'expérimentation de 2006 : « Rendre accessibles et favoriser la consommation de fruits et de légumes par les enfants de 5 à 12 ans vivant dans des milieux défavorisés (communautés et écoles) couverts par Québec en forme ».

Lors d'une prochaine expérimentation, il serait intéressant que des projets ciblant les jeunes fassent des liens avec des maraîchers locaux.

Tableau 7 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 5

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 2	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Développer et soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement notamment pour les fruits et les légumes. Achat d'une terre de production maraîchère à Moisson Québec.	Degré de réalisation : action complétée Dans le but de développer et de soutenir la mise en place d'une force d'approvisionnement pour les fruits et les légumes, Moisson Québec met sur pied le projet Moissonneurs solidaires et achète, en 2006, une terre de production en collaboration avec Défi Jeunesse Québec, un organisme de réinsertion sociale de Lotbinière. Ce projet vise à 1) développer un choix possible d'approvisionnement de légumes; 2) accroître en volume et sur une plus longue période de l'année la consommation de légumes chez les clientèles d'un ensemble d'organismes voués à l'amélioration de leurs conditions de vie et 3) soutenir des personnes qui veulent agir et retrouver leur place en société, par l'entremise de travaux agricoles.

Discussion

Il est connu qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des fruits et des légumes frais en quantité suffisante pour les distribuer dans le réseau d'aide alimentaire. Moisson Québec, conscient de l'impact d'une consommation plus grande en fruits et en légumes frais sur la santé des gens, a décidé de mettre sur pied le projet Moissonneurs solidaires. D'ici quelques années, on vise à augmenter le nombre d'arpents exploités, à mettre en place un réseau de distribution, à fournir des outils de formation et de sensibilisation sur la consommation des légumes, à diversifier le choix de légumes donnés aux organismes communautaires accrédités à Moisson Québec, etc. Ce projet soulève un défi pour ce qui est de l'approvisionnement en fruits et en légumes frais pour les organismes communautaires qui ne sont pas accrédités à Moisson Québec.

OBJECTIF NUMÉRO 3

Objectif numéro 3 : Assurer le développement, le maintien et la consolidation de pratiques qui permettent aux personnes et aux familles de prendre en charge leur sécurité alimentaire et celle de leur collectivité.

Au total, trois actions composent l'objectif numéro 3 du plan d'action 2004-2007.

Tableau 8 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 3	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Pour que cesse l'insécurité alimentaire.	Degré de réalisation : action complétée C'est en 2003 que le ROC 03 commence la réalisation du projet Pour que cesse l'insécurité alimentaire qui consiste à développer des outils et des perspectives d'actions permettant aux organismes communautaires en santé et services sociaux de développer et de s'approprier une approche globale relativement à la sécurité alimentaire. Un premier rapport est déposé au CRISA en 2006 : <i>Appropriation du pouvoir d'agir en sécurité alimentaire : un projet pour te soutenir</i>. Un guide pour soutenir les organismes qui désirent développer ou consolider l'approche d'appropriation du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités en sécurité alimentaire doit être déposé en 2007. Un rapport sur le projet de définition des caractéristiques propres à l'approche globale des groupes communautaires doit aussi être déposé en 2007.

Discussion

Neuf participantes rattachées à autant d'organismes ont pris part au projet sur l'appropriation du pouvoir d'agir en sécurité alimentaire. Le ROC 03 rapporte (ROC 03, 2005) que les participantes des organismes communautaires ont terminé la démarche collective avec un plus grand pouvoir d'agir sur leurs pratiques quotidiennes. Les acquis touchent 1) les connaissances des concepts et approches en sécurité alimentaire; 2) les moyens concrets pour développer l'autonomie alimentaire et favoriser l'empowerment; 3) des réflexions à apporter dans les organismes sur la place qu'ils accordent à l'appropriation du pouvoir d'agir et aux impacts qui en découlent; 4) une conscience critique accrue et 5) un groupe de soutien potentiel dans la continuité de leurs actions quotidiennes.

Lorsque les rapports à venir seront déposés, il revient au ROC 03 de diffuser ces informations et de s'assurer que les organismes communautaires bénéficient des résultats issus de ces démarches.

Tableau 9 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 3	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Compléter le recensement et la diffusion des outils d'intervention visant la promotion et l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous les réseaux.	Degré de réalisation : non-réalisation de l'action

Discussion

Il avait été question que le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ) réalise une action similaire à celle retenue au plan d'action. Toutefois, cet organisme provincial a plutôt développé un outil qui traite non seulement de ce qui constitue une alimentation équilibrée, mais aussi des stratégies pour bien manger à faible coût et sans nuire à l'environnement. Pour 2007-2008, les membres du CRISA n'ont pas choisi de compléter cette action.

Tableau 10 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 3 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 3	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Soutenir le développement ou le maintien de projets issus de la communauté qui combinent diverses stratégies et intègrent divers secteurs d'intervention.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation C'est en 2002-2003 que huit projets sont choisis pour un financement non récurrent. De 2003 à 2006, les mêmes projets se poursuivent mais un projet n'est plus financé, n'ayant pas atteint les résultats attendus. La DSP fait un suivi de ces projets soit par sa présence au comité de gestion ou par des rencontres ponctuelles. De plus, chaque projet a été présenté aux membres du CRISA.

Discussion

Ces projets issus de la communauté ont été choisis en 2002-2003 à partir de critères définis par le cadre de référence régional (DSP, 2003). Ainsi, ils devaient 1) être issus d'un processus de concertation locale; 2) refléter les besoins cernés et 3) démontrer un potentiel de développement à court, moyen et long terme. Les projets devaient aussi favoriser 1) la responsabilisation et la participation sociale; 2) le développement du potentiel des personnes et 3) la valorisation des ressources et des acquis locaux. De plus, on s'attendait à ce qu'ils contribuent à enrichir les compétences, l'autonomie et le pouvoir de décision des participants dans la communauté locale.

L'évaluation d'implantation permet de constater que ces projets ont bel et bien été déployés. Cependant, les objectifs d'évaluation de même que la méthode retenue ne permettent pas de porter un regard sur le degré d'atteinte des projets quant aux critères du cadre de référence régional.

L'expérience acquise depuis 2002 soulève trois questions centrales :

- Jusqu'à quel point les projets répondent-ils aux critères définis par le cadre de référence régional (DSP, 2003)?
- Quels sont les outils qui permettraient aux projets d'estimer la contribution de leurs interventions aux déterminants de la sécurité alimentaire de leur communauté?
- Comment la pérennité des projets peut-elle être assurée lorsque prend fin le financement en sécurité alimentaire?

OBJECTIF NUMRÉO 4

Objectif numéro 4 : Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux acteurs en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire de renforcer leurs pratiques d'intervention.

Au total, huit actions principales ont été réalisées pour atteindre l'objectif numéro 4 du plan d'action en sécurité alimentaire 2004-2007.

Tableau 11 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Organiser annuellement divers événements portant sur la sécurité alimentaire dont un colloque régional en sécurité alimentaire.	Degré de réalisation : action complétée annuellement Un colloque régional en sécurité alimentaire se tient annuellement depuis 1992. Jusqu'en 2002, c'est la Table d'interaction sur la faim de Québec qui en était le responsable. Depuis 2002-2003, année de l'élaboration du plan d'action régionale en sécurité alimentaire, c'est le comité colloque du CRISA qui organise et anime cet événement. Ce colloque a été réalisé annuellement sauf en 2006 où il a eu lieu en mars 2007. Les thèmes retenus avaient pour but d'aider les organismes communautaires à améliorer leurs approches et leurs interventions auprès des personnes dans le besoin. En 2007, le comité colloque lance la notion de responsabilité partagée dans le contexte de la sécurité alimentaire. On vise ainsi à faire participer tous les acteurs qui sont concernés pour bâtir la sécurité alimentaire, en plus des organismes communautaires et du réseau de la santé et des services sociaux. Facteurs facilitants : Le thème central de chaque colloque s'est fait à partir de ce qui a déjà été traité dans les années antérieures alimenté parfois par l'actualité politique (par exemple, Loi 57). Difficultés : Beaucoup de thèmes ont été traités au cours des douze premiers colloques et il s'avère maintenant plus difficile de ne pas être redondant.

Discussion

Jusqu'à maintenant, le colloque régional en sécurité alimentaire a eu pour objectifs d'informer, de sensibiliser, d'échanger et de favoriser le réseautage entre les organismes communautaires et caritatifs engagés dans le réseau d'aide alimentaire. Il leur a permis de sortir de leur isolement, de rencontrer des personnes, d'échanger, de mieux se connaître, etc. Plusieurs thèmes traités au colloque régional en sécurité alimentaire dans les dernières années ont cherché à répondre aux besoins et aux problèmes concrets des organismes communautaires au regard des services qu'ils offrent aux personnes vivant l'insécurité alimentaire. D'autres ont

voulu apporter des réflexions plus globales sur le concept de sécurité alimentaire, sur ses composantes, etc. À partir du début des années 2000, on a noté que la participation au colloque a diminué d'année en année.

C'est en 2006 que le comité colloque décide d'amorcer une réflexion, car l'on constate que l'insécurité alimentaire est complexe et sous-tend divers problèmes qui requièrent diverses solutions. Les problèmes qui sont associés à l'insécurité alimentaire sont donc trop variés et trop complexes pour que seuls les organismes communautaires, avec des moyens limités, soient concernés. La diversité des solutions nécessaires pour contrer l'insécurité alimentaire interpelle une variété d'acteurs et de secteurs d'activités, en plus de la santé, du volet communautaire et du volet caritatif : les élus, l'agroalimentaire, l'éducation, l'entreprise privée, etc.

Le comité colloque s'est alors penché sur la notion de responsabilité partagée dans le contexte de la sécurité alimentaire. En mars 2007, le thème du colloque « La sécurité alimentaire, une responsabilité à partager » permet à de nouveaux secteurs d'assister pour une première fois au colloque : agents de développement des arrondissements, chaînes d'alimentation (Metro et Loblaw's), secteur de l'agroalimentaire, le MAPAQ, etc. Le degré de satisfaction élevé des participants de ce colloque laisse croire qu'il répond aux attentes et aux besoins.

Le défi des prochaines années est de maintenir cette lancée autour de thèmes accrocheurs qui sauront interpeller significativement les acteurs de nouveaux secteurs et les amener vers des actions concrètes.

Tableau 12 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Permettre aux personnes et aux familles de faire des choix alimentaires éclairés par le développement et la réalisation d'activités, la diffusion d'outils, etc., et ce, dans une perspective de prévention et de promotion.	Degré de réalisation : action complétée 2005-2006 : Des ateliers de petits cuistots ont été expérimentés au HLM Bourlamaque, en collaboration avec le CSSS de la Vieille-Capitale et une école située en milieu défavorisé.

Discussion

Cette expérimentation a permis à des enfants d'un milieu défavorisé d'apprendre quelques techniques culinaires, de goûter des aliments, etc. Aucun outil d'évaluation formel ne permet d'estimer la contribution de cette action à la sécurité alimentaire du milieu de vie où vivent les enfants prenant part dans ce projet.

Tableau 13 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 3

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Élaborer et diffuser un portrait de l'aide alimentaire de la région.	Degré de réalisation : action complétée C'est entre 2003 et 2005 que le <i>Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale</i> a été élaboré et diffusé.

Discussion

Le *Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale* donne un aperçu de l'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale. Il a permis de :

- dresser une liste et effectuer une cartographie des organismes qui offrent des services d'aide alimentaire;
- dresser une liste des services d'aide alimentaire;
- Déterminer le type de clientèles visées et le nombre de personnes qui utilisent ces services;
- déterminer les besoins des personnes, des organismes et des communautés en matière d'aide ou de sécurité alimentaire;
- connaître les concertations locales;
- alimenter le CRISA pour l'élaboration du plan d'action en sécurité alimentaire.

Ce portrait a été largement diffusé auprès des partenaires concernés par l'aide alimentaire. C'est un outil utile et pertinent qui donne une estimation du réseau d'aide alimentaire. Il est opportun de se demander si une mise à jour du portrait serait nécessaire. Dans l'affirmative, il faudrait revoir la pertinence des données colligées en 2003 et explorer les informations qui devraient être répertoriées, analysées et présentées.

Tableau 14 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 4 et 5

ACTIONS INSCRITES AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Offrir des formations sur les interventions visant la sécurité alimentaire.	Degré de réalisation : action complétée partiellement Le colloque annuel en sécurité alimentaire a permis de réaliser partiellement cette action. Aucune autre formation n'a été offerte.
Recenser les besoins de formation avec le ROC 03, l'AC3RQ et Moisson Québec.	Degré de réalisation : action non réalisée

Discussion

Les activités de formation de différents partenaires (par exemple, Moisson Québec, l'AC3RQ, etc.) ne sont pas officiellement inscrites au plan d'action régional en sécurité alimentaire. Pour 2007-2008, les membres du CRISA ont décidé de procéder à un inventaire des formations offertes par les différents partenaires. Cet inventaire pourra peut-être définir certains besoins de formation qui ne sont pas comblés actuellement.

Tableau 15 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 6 et 7

ACTIONS INSCRITES AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Réaliser une étude sur la configuration du réseau alimentaire de la région afin de mettre en relief les inégalités potentielles dans l'accès notamment à des fruits et des légumes dans les quartiers pauvres de notre région.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation Le groupe d'études en nutrition publique (GENUP) de l'Université Laval a reçu le mandat de réaliser l'étude qui a commencé en janvier 2006. Un comité de suivi est mis sur pied pour accompagner une étudiante à la maîtrise en nutrition. Il est composé d'un professeur de nutrition (directrice de l'étudiante), de trois membres du CRISA (organisme communautaire et DSP), d'un professeur de géographie et d'un candidat au doctorat en géographie. Les résultats préliminaires ont été présentés aux membres du CRISA en février 2007. Le rapport final doit être déposé à la fin de 2007.
Réaliser une étude sur les coûts des fruits et des légumes dans les quartiers défavorisés de la région, en dégager des pistes d'action et les mettre de l'avant.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation C'est aussi le GENUP de l'Université Laval qui a le mandat de réaliser cette étude. Un comité de suivi accompagne aussi l'étudiante à la maîtrise en nutrition. Les résultats seront disponibles en 2008.

Discussion

Même si la chercheuse responsable de l'étude est présente au CRISA, ce projet de recherche est une occasion concrète de créer un contact plus étroit avec le monde universitaire. Les résultats préliminaires de cette étude démontrent que le type de détaillant est le meilleur indicateur pour prédire l'approvisionnement en fruits et en légumes frais (Pouliot, 2008). Ainsi, les fruiteries et les surfaces conventionnelles présentent significativement plus de fruits et de légumes frais (quantité et diversité) que les dépanneurs, les petites surfaces et les épiceries spécialisées. Les résultats de cette étude démontrent aussi qu'environ 50 % du paysage alimentaire du territoire à l'étude est composé de dépanneurs dont la moitié n'offre ni fruits ni légumes frais. Pour les autres dépanneurs, la présence de fruits et de légumes se limite souvent à des limes et des citrons dans la section des boissons alcoolisées. Parce que le nombre de détaillants alimentaires par kilomètre carré de territoire est significativement plus faible en milieu rural, les habitants de ce milieu doivent ainsi parcourir une plus grande distance pour se procurer des aliments. Un coup d'œil sommaire sur la distribution des détaillants alimentaires laisse entrevoir que les détaillants ayant une offre de fruits et de légumes frais intéressante sont souvent situés près des autoroutes, nécessitant une desserte du transport en commun ou un moyen de transport personnel que les personnes défavorisées possèdent rarement. Malgré quelques limites de l'étude (échantillon de petite taille, observation des données en période d'abondance soit septembre, etc.) les auteurs avancent qu'il existe certaines inégalités d'accès

physique aux aliments sains tant en milieu rural qu'urbain de la Capitale-Nationale, pouvant engendrer potentiellement des inégalités de santé et de bien-être.

Tableau 16 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 8

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 4	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Valider auprès des groupes communautaires un outil permettant d'apprécier la contribution d'un projet à l'atteinte de la sécurité alimentaire de sa collectivité.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation En 2004, une étudiante française a constitué, pour l'obtention d'un grade de maîtrise, un outil d'évaluation participative permettant à des groupes d'estimer leur contribution à la sécurité alimentaire de leur collectivité. En 2005-2006, les membres du CRISA ont voulu valider cet outil auprès de groupes communautaires de la région. La DSP est responsable de mener à bien cette validation. Les résultats devraient être disponibles au cours de l'année 2007.

Discussion

L'originalité de la validation d'un outil permettant d'apprécier la contribution d'un projet à la sécurité alimentaire de sa collectivité tient au fait qu'aucun outil québécois n'existe actuellement. La démarche devrait aussi pouvoir suggérer d'autres outils adaptés à la région. Il serait alors possible de proposer aux groupes prenant part aux projets visant la sécurité alimentaire un outil leur permettant de s'autoévaluer.

OBJECTIF NUMÉRO 5

Objectif numéro 5 : Interpeller et sensibiliser les responsables politiques et économiques et notamment ceux des secteurs agroalimentaire et municipal, à la situation de l'insécurité alimentaire régionale et à leur nécessaire implication pour développer une stratégie de sécurité alimentaire.

Au total, quatre actions principales ont été réalisées pour atteindre l'objectif numéro 5 du plan d'action en sécurité alimentaire 2004-2007.

Tableau 17 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 1

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 5	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Élaborer un plan de communication mettant en valeur les actions des divers acteurs, notamment des groupes communautaires, et pouvant inclure une dimension de marketing social.	Degré de réalisation : action complétée Printemps 2005 : Un plan de communication est déposé au CRISA par la firme de communication Préambule de l'Université Laval. Ce sont des étudiants qui réalisent des travaux de communication sous la supervision de professeurs. Le plan a répondu partiellement aux attentes. Au cours de 2007 : Un deuxième plan de communication a été déposé au CRISA par une entreprise de communication privée DORCAS.

Discussion

Les membres du CRISA désiraient obtenir un plan de communication leur permettant de mettre en valeur les actions de divers acteurs, notamment les organismes communautaires, et dans lequel une dimension de marketing social allait être intégrée. Constatant que le premier plan de communication ne permettait pas de répondre à leurs attentes, les membres ont décidé de se tourner vers une firme privée de communication. La version finale proposée par la firme privée est jugée satisfaisante et sera utile pour atteindre l'objectif numéro 5 du plan d'action en sécurité alimentaire. Ce travail de communication servira aussi à la création du site Internet en sécurité alimentaire présentée au tableau 19.

Tableau 18 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, action 2

ACTION INSCRITE AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 5	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Développer et déployer une stratégie de promotion ciblant les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal afin de les rencontrer et les sensibiliser à la sécurité alimentaire et de susciter leur intérêt pour un projet concret.	Degré de réalisation : action en cours de réalisation En 2007 : le plan de communication développé par une entreprise privée de communication doit prévoir des rencontres de sensibilisation avec les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal relativement à la sécurité alimentaire et permettre de susciter leur intérêt pour un projet concret.

Discussion

Le plan de communication est un outil central pour l'engagement éventuel d'acteurs de l'agroalimentaire et du municipal. Le comité communication est responsable de cette action et il est conscient qu'il n'est pas encore à l'étape de déterminer les décideurs, la stratégie pour les approcher, les outils à privilégier, etc. L'identification d'un fil conducteur entre le plan d'action en sécurité alimentaire et les acteurs ciblés est primordiale afin que des projets concrets et

pertinents puissent voir le jour. Pour 2007-2008, les membres du CRISA visent à actualiser le plan de communication qui cible notamment les secteurs agroalimentaire et municipal.

Tableau 19 : Degré de réalisation des actions de l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2004-2007, actions 3 et 4

ACTIONS INSCRITES AU PLAN D'ACTION 2004-2007 POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 5	DEGRÉ DE RÉALISATION ET FAITS SAILLANTS
Favoriser le réseautage entre tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire, notamment les organismes communautaires. Créer un site Internet en sécurité alimentaire.	Degré de réalisation : action complétée Automne 2005 : Un sondage est réalisé lors du colloque régional en sécurité alimentaire portant sur les besoins d'échange et de communication des organismes communautaires et caritatifs. Les organismes présents déclarent vouloir maintenir le colloque régional et créer un site Internet sur la sécurité alimentaire. Décembre 2005 : Un financement non récurrent est disponible pour la réalisation d'un site Internet sur la sécurité alimentaire. Hiver 2006 : Une personne-ressource est engagée pour l'élaboration d'un site Internet en sécurité alimentaire. Mars 2007 : Le lancement du site Internet a eu lieu lors du colloque régional en sécurité alimentaire. Facteur facilitant : La création du site Internet a amené un projet concret, ce qui est perçu comme étant rassembleur et motivant par les membres du comité communication.

Discussion

Le site Internet a nécessité, en 2006 - 2007, beaucoup de temps et d'énergie laissant peu de place aux autres actions de l'objectif numéro 5.

Ce site constitue un des outils faisant partie d'un plan de communication plus global qui permettra de sensibiliser et de susciter l'intérêt à la sécurité alimentaire par des acteurs de divers secteurs. Il est un outil de ressourcement, de découvertes et de prises de conscience. Le plan de communication prévoit une stratégie de promotion et un mécanisme de diffusion du site Web. À la suite du lancement du site Internet en mars 2007, la DSP doit en faire la mise à jour, l'animation et le suivi. Elle doit aussi compléter la section « bâtir des solutions ».

4.2. Synthèse du degré de réalisation et pistes d'actions

Le tableau 20 permet d'avoir une synthèse du degré de réalisation des actions inscrites au Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale 2004-2007.

Tableau 20 : Synthèse du degré de réalisation des actions inscrites au Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale 2004-2007

DEGRÉ DE RÉALISATION	ACTIONS DU PLAN D'ACTION
10 actions complétées	• Documenter et comprendre l'accessibilité aux denrées alimentaires en qualité et en quantité suffisante afin de répondre aux préoccupations de divers acteurs impliqués en aide alimentaire. • Améliorer l'accessibilité aux fruits et aux légumes dans les écoles en milieu défavorisé de Québec-centre, en partenariat avec Québec en forme et l'ARSEQCA. • Acheter d'une terre de production maraîchère par Moisson Québec. • Pour que cesse l'insécurité alimentaire. • Organiser annuellement divers événements portant sur la sécurité alimentaire dont un colloque régional en sécurité alimentaire. • Permettre aux personnes et aux familles de faire des choix alimentaires éclairés par le développement et la réalisation d'activités, la diffusion d'outils, etc. et ce, dans une perspective de prévention et de promotion. • Élaborer et diffuser un portrait de l'aide alimentaire de la région. • Offrir des formations sur les interventions visant la sécurité alimentaire (complétée partiellement). • Élaborer un plan de communication mettant en valeur les actions de divers acteurs, notamment des groupes communautaires, et pouvant inclure une dimension de marketing social. • Créer un site Internet sur la sécurité alimentaire.
11 actions en cours de réalisation	• Participer à divers comités ayant pour objet la sécurité alimentaire. • Assurer la diffusion des travaux de ces divers comités dans nos réseaux respectifs. • Soutenir les actions qui en découlent et, le cas échéant, appuyer ou initier des actions politiques. • Sensibiliser, informer et accompagner les organismes communautaires et caritatifs au regard des normes d'hygiène et de salubrité. • Améliorer l'accessibilité aux fruits et légumes auprès des populations défavorisées de la région, en partenariat avec des maraîchers régionaux et des épiceries communautaires. • Soutenir le développement ou le maintien de projets issus de la communauté qui combinent diverses stratégies et intègrent divers secteurs d'intervention. • Réaliser une étude sur la configuration du réseau alimentaire de la région afin de mettre en relief les inégalités potentielles dans l'accès notamment à des fruits et des légumes dans les quartiers pauvres de notre région. • Réaliser une étude sur les coûts des fruits et des légumes et vérifier s'il y a des inégalités dans la région. • Valider auprès des groupes communautaires un outil permettant d'apprécier la contribution d'un projet à l'atteinte de la sécurité alimentaire de sa collectivité. • Développer et déployer une stratégie de promotion ciblant les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal afin de les rencontrer et de les sensibiliser à la sécurité alimentaire et de susciter leur intérêt pour un projet concret. • Favoriser le réseautage entre tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire, notamment les organismes communautaires.
2 actions non réalisées	• Compléter le recensement et la diffusion des outils d'intervention visant la promotion et l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous les réseaux. • Recenser les besoins de formation avec le ROC-03, l'AC3RQ et Moisson Québec.

L'écart entre les activités planifiées et réalisées est minime, car malgré un plan d'action ambitieux, seulement 2 des 23 actions projetées n'ont pu être complétées. Plusieurs actions, soit 11, sont en cours de réalisation et 10 actions ont été complétées. On note aussi que 9 des 11 actions en cours de réalisation sont en fait des actions qui doivent être réalisées en continu. Les actions qui ont été complétées sont des projets et des activités ponctuels. Une quantité et une variété notable d'activités ont pu être réalisées par ce plan d'action en sécurité alimentaire.

Pistes d'action

Quelques pistes d'action sont proposées à partir du degré de réalisation du plan d'action présenté précédemment :

- préciser des lois, politiques, programmes, règlements et plans d'action ayant un impact sur la sécurité alimentaire et sur lesquels le CRISA peut avoir une influence;
- créer un lien significatif avec les acteurs voulant poursuivre les mêmes objectifs sur le plan de la sécurité alimentaire et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- mettre en place un mécanisme pour diffuser la formation et les outils en hygiène et salubrité auprès des organismes communautaires et caritatifs du réseau d'aide alimentaire;
- susciter la réflexion au sein du comité agroalimentaire afin de vérifier la faisabilité d'un projet axé sur l'accès aux fruits et aux légumes aux personnes défavorisées tel celui du « *Good Food Box* » ou « Bonne Boîte Bonne Bouffe »;
- analyser la pertinence de mettre à jour le portrait d'aide alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale et cerner les thèmes devant être développés (par exemple, caractéristiques des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans la région);
- déterminer les besoins de formation de différents partenaires;
- compléter la section « bâtir des solutions » du site Internet en sécurité alimentaire qui fournira le matériel nécessaire pour sensibiliser les acteurs des secteurs agroalimentaire et municipal.
- développer des outils d'évaluation qui permettront aux projets issus de la communauté d'estimer leur contribution à la sécurité alimentaire de leur communauté.

4.3. Bilan de la structure de concertation

Le bilan de la structure de concertation comporte deux sections. La première concerne le CRISA et la deuxième traite des sous-comités de travail qui y sont rattachés.

4.3.1. Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire

Dans la région, une concertation sur l'aide alimentaire est active depuis le début des années 1990. La Table d'interaction sur la faim de Québec a été la première structure mise en place et avait pour mission de favoriser l'échange entre les organismes communautaires et le réseau de la santé (CLSC et DSP) sur les difficultés liées à l'aide alimentaire. C'est au printemps 2002 que cette concertation se dissout pour laisser place au CRISA. Les membres de ce comité de concertation ont accepté le mandat de produire le plan d'action régional en matière de sécurité alimentaire et se sont entendus, dès leur première rencontre, sur le fait que les orientations de

ce plan d'action devaient aller au-delà du programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire du MSSS. Ainsi, on s'attendait à ce que la réflexion s'inscrive dans une perspective plus globale, liant l'atteinte de la sécurité alimentaire à la réduction et la prévention des situations de grande pauvreté et d'inégalités sociales (DSP, 2005).

L'évaluation d'implantation a permis d'en savoir davantage sur le fonctionnement du CRISA quant à l'élaboration du plan d'action en sécurité alimentaire, à l'animation des rencontres, à la prise de décision, au soutien professionnel, aux secteurs représentés au CRISA et au degré de satisfaction des membres.

Élaboration du plan d'action en sécurité alimentaire

L'élaboration du plan d'action en sécurité alimentaire, réalisée en 2002-2003, a été le premier projet concret pour lequel les membres du CRISA ont eu à travailler collectivement. Tous les membres du CRISA qui y ont participé s'entendent pour dire que cette expérience fut « ardue et pénible », ce qui s'explique par certaines difficultés vécues :

- confrontation des langages et façons de travailler très différentes d'un membre à l'autre;
- enjeux financiers :
 - les membres du CRISA ont eu à décider de l'allocation financière avant même d'avoir complété entièrement le contenu du plan d'action;
 - des tensions ont été générées par la présence au CRISA d'organismes communautaires à la fois décideurs et receveurs du financement;
- plan d'action très large et ambitieux;
- soutien professionnel de la DSP irrégulier et insuffisant.

La majorité des tensions générées lors de l'élaboration du plan d'action s'est estompée lorsque le plan d'action fut complété et que tous les membres y ont adhéré.

On peut supposer que divers éléments ont pu jouer lors de l'élaboration du plan d'action. Des auteurs s'intéressent aux facteurs qui vont influencer le fonctionnement de regroupement intersectoriel comme le CRISA (Fortin *et al.*, 1994; Lebeau *et al.*, 1996; Ouellet *et al.*, 1995; McLeroy *et al.*, 1994). Le Hénaff et Lepage (2007) proposent une synthèse de ce qu'avancent ces auteurs (voir l'annexe 5). La littérature recense des conditions de succès à l'action intersectorielle qui se divisent en trois catégories : organisationnelle, individuelle et environnementale. Ce sont surtout les deux premières qui ont pu moduler le fonctionnement du CRISA dans les premières années d'activités. Par exemple, sur le plan organisationnel, les difficultés ont pu survenir au regard de la communication, de l'instabilité des personnes en place et de la non-récurrence des budgets. Sur le plan individuel, l'élaboration du plan d'action a pu être ardu à cause des difficultés associées à l'obligation de s'entendre sur des buts et objectifs communs à poursuivre malgré des champs d'intérêt pouvant être divergents, au développement d'une adhésion de tous les membres au plan d'action final et à l'établissement des rôles, droits et responsabilités de chacun, etc.

Par conséquent, l'élaboration du plan d'action régional en sécurité alimentaire a amené les membres du CRISA à :

- développer une vision et un langage communs envers l'insécurité alimentaire qui sévit dans la région;
- mettre en commun leurs projets et leur analyse des besoins des milieux défavorisés tout en recherchant la complémentarité;
- créer une ouverture à un espace commun (le plan d'action) et à réussir à formuler des axes d'intervention et des objectifs concrets, tout en s'assurant que tous adhèrent aux orientations retenues.

Finalement, on note que des facteurs ont facilité ce travail collectif :

- toutes les personnes engagées au sein du CRISA croient au projet et à l'idée de s'associer à la lutte à la pauvreté grâce à ce plan d'action;
- les idées de tous sont respectées;
- une grande satisfaction de tous au regard du plan d'action final;
- une amélioration et une constance du soutien professionnel par la DSP.

Animation des rencontres et prise de décision

L'animation des rencontres du CRISA est assurée par la DSP. Les membres apprécient particulièrement le respect du droit de parole et de leur opinion respective. Ils affirment que l'animation permet de faire avancer les réflexions et que les prises de décision sont généralement facilitées. Les décisions sont habituellement prises par consensus.

Étant donné que le CRISA se réunit en moyenne quatre à cinq fois par année et que plusieurs thèmes doivent être traités, les réunions sont souvent surchargées. On peut observer divers impacts sur le fonctionnement des réunions du CRISA. Par exemple :

- des décisions importantes sont parfois prises trop rapidement;
- la compréhension des enjeux, impacts, conséquences, etc., requérant du temps de réflexion est incomplète pour certains membres, rendant plus difficile une prise de décision éclairée;
- le bilan des travaux des sous-comités de travail n'a pas toujours pu être réalisé aux membres du CRISA, ne permettant pas une vue d'ensemble de l'avancement des travaux;
- etc.

La constitution même de l'ordre du jour a aussi une influence sur le fonctionnement des rencontres du CRISA. Par exemple, l'ordre d'apparition des points à traiter laisse parfois moins de place aux discussions et aux décisions. Des modifications imprévues à l'ordre du jour ont pu faire vivre de la frustration chez certains membres. De plus, à cause de l'espacement des rencontres, il a parfois été difficile pour les membres de se remettre dans le contexte d'un objet ou d'un thème précis.

Afin d'améliorer l'animation des rencontres du CRISA, les membres s'attendent à ce que 1) les points décisionnels soient traités en premier et 2) qu'une remise en contexte des points abordés à l'ordre du jour soit faite afin de faciliter les discussions et la prise de décision.

Soutien professionnel

Au début de la concertation intersectorielle (2002-2004), le soutien de la DSP au CRISA était plutôt périodique, entraînant une certaine lenteur dans les suivis entre les réunions. L'arrivée, en 2005, d'une ressource supplémentaire stable et constante à la DSP pour soutenir les travaux au CRISA et des sous-comités a eu pour effet d'accélérer le rythme de travail et d'améliorer la qualité du soutien professionnel : suivi, travail fait entre les réunions, partage de l'information, éléments prêts pour discussion et décision, etc. La cohésion entre les membres du CRISA a ainsi été facilitée. Ces derniers ont aussi déclaré avoir perçu un esprit d'équipe au sein de cette concertation intersectorielle en sécurité alimentaire.

Secteurs représentés au CRISA

Au début de la concertation en 2002-2003, il n'a pas été possible de mettre à contribution certains acteurs concernés par la sécurité alimentaire tels que l'agroalimentaire, la sécurité du revenu et l'éducation. C'est en cours d'implantation que, par exemple, le MAPAQ est devenu membre, à l'automne 2006, du comité agroalimentaire et du comité hygiène et salubrité. Il en va de même pour Québec en forme et pour l'Association régionale du sport étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches (ARSEQCA) qui font partie du comité éducation. Des projets concrets semblent faciliter la création de liens avec d'autres secteurs d'activité concernés par la sécurité alimentaire.

Il serait pertinent d'analyser la représentativité des secteurs de la communauté au CRISA et aux sous-comités de travail et de saisir les possibilités offertes par des projets concrets pour les inviter à contribuer à des actions visant une plus grande sécurité alimentaire.

Degré de satisfaction

Les membres du CRISA ont été interrogés sur leur degré de satisfaction quant à leur participation à ce comité intersectoriel. Globalement, ces derniers démontrent une satisfaction élevée quant à leur participation au CRISA.

Tous les membres du CRISA ont manifesté une grande satisfaction envers le plan d'action final. Ils ont aussi preuve d'un engagement considérable que l'on peut attribuer à leur présence constante aux réunions du CRISA et aux sous-comités de travail, leur participation aux discussions et aux décisions, la lecture de documents pour commentaires, etc.

4.3.2. Sous-comités de travail

Les cinq sous-comités de travail (agroalimentaire, éducation, hygiène et salubrité, colloque et communication) permettent de faire avancer des dossiers spécifiques. L'évaluation d'implantation a permis d'en savoir davantage sur le fonctionnement des sous-comités de travail, principalement en ce qui a trait à l'animation, à la prise de décision et à certaines caractéristiques des membres des sous-comités.

Animation et prise de décision

La DSP anime et soutient les travaux de ces comités. Tout comme pour le CRISA, les décisions sont prises de manière consensuelle.

Au début des activités de chaque comité, une période d'appropriation a été nécessaire pour se comprendre, développer une vision de groupe, arrimer les différentes cultures, les objectifs et les différentes perceptions de chacun. Par conséquent, les objectifs des comités ont été difficiles à définir au départ jusqu'à ce qu'un projet concret soit proposé, ayant un effet rassembleur et motivant. Il faut alors admettre que la productivité n'a pas été à son mieux dès le début.

Tout comme pour le CRISA, les membres des sous-comités de travail s'attendent, lors de leur réunion, à ce que 1) les points décisionnels soient traités en premier et 2) qu'une remise en contexte des points abordés à l'ordre du jour soit faite afin de faciliter les discussions et la prise de décision.

Il serait aussi souhaitable de poursuivre la présentation succincte au CRISA de l'avancement des réalisations des comités tout en rappelant, au besoin, le mandat de chacun.

Caractéristiques des membres des sous-comités

La rigueur, l'engagement et la très grande participation des membres des sous-comités ont permis la réalisation de plusieurs actions. L'expertise « terrain » des personnes présentes aux différents comités est un autre atout majeur tout comme l'équilibre entre des personnes d'expérience et de nouvelles personnes. L'implication d'acteurs externes connaissant un secteur spécifique (par exemple, MAPAQ au comité hygiène et salubrité) a aussi été bénéfique. Les bonnes relations entre les membres des comités facilitent les échanges et un fonctionnement collégial.

4.4. Synthèse et pistes d'action pour la structure de concertation

Globalement, l'analyse de la structure de concertation mise en place en sécurité alimentaire dans la région permet de croire que le travail acharné des membres du CRISA et des sous-comités de travail a favorisé la réalisation d'une panoplie d'activités et l'avancement de réflexions régionales quant à la sécurité alimentaire.

Quelques pistes d'action sont proposées afin de bonifier le fonctionnement de la structure de concertation tant pour le CRISA que pour les sous-comités de travail :

- améliorer l'ordre du jour des rencontres du CRISA et des sous-comités de travail en :
 - abordant en premier les points décisionnels;
 - présentant en premier les points d'information qui pourront soutenir les décisions;
 - remettant en contexte les points abordés lors de réunions afin de faciliter les discussions et la prise de décision.

- inscrire à l'ordre du jour du CRISA un point d'information sur la participation des membres à différents comités ou événements portant sur la sécurité alimentaire et des thèmes connexes jugés pertinents (par exemple, développement social, lutte à la pauvreté, dépannage alimentaire, pratiques alternatives, etc.);
- suggérer un mode de prise de décision pour le financement des projets en sécurité alimentaire issu de la communauté où aucun organisme communautaire ne sera en conflit d'intérêts;
- s'assurer que les secteurs d'activité présentement absents, mais concernés par la sécurité alimentaire, sont invités à se joindre au CRISA ou à l'un des comités de travail (par exemple, représentant du revenu, de la lutte à la pauvreté, etc.);
- maintenir le soutien professionnel pour le CRISA et les sous-comités de travail.

QUATRIÈME PARTIE

ÉVALUATION DE LA PERTINENCE

Le Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 se termine en 2007 et doit être révisé. Une évaluation de la pertinence des axes d'intervention et des objectifs est le moyen retenu pour appuyer la révision de ce plan d'action qui a été réalisée entre décembre 2006 et décembre 2007. Le nouveau plan d'action révisé a été adopté, en mars 2008, par le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

1. Question d'évaluation

La question suivante a guidé l'élaboration de la stratégie d'évaluation de la pertinence :

- Le Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale 2004-2007 permet-il de travailler sur les principaux déterminants sur lesquels nous pouvons agir dans la région?

2. But et objectifs

Le but de cette évaluation est de valider, par l'analyse stratégique, la pertinence des axes d'intervention et des objectifs du plan d'action régional en sécurité alimentaire 2004-2007.

Plus spécifiquement, la démarche évaluative vise à :

- poser un regard critique sur la pertinence des axes d'intervention et des objectifs en fonction des principaux déterminants de la sécurité alimentaire;
- proposer les ajustements nécessaires au plan d'action pour la période 2008-2012.

3. Approche et méthode

Tout comme pour l'évaluation d'implantation décrite dans la partie précédente, l'approche participative basée sur un processus d'apprentissage continu (Aubel, 2000), inspirée de la méthodologie d'évaluation participative développée par Patton, est le principal guide de la présente démarche d'évaluation. Ainsi, les membres du CRISA ont été invités à participer dès le début aux premières étapes de planification et de réalisation de cette évaluation.

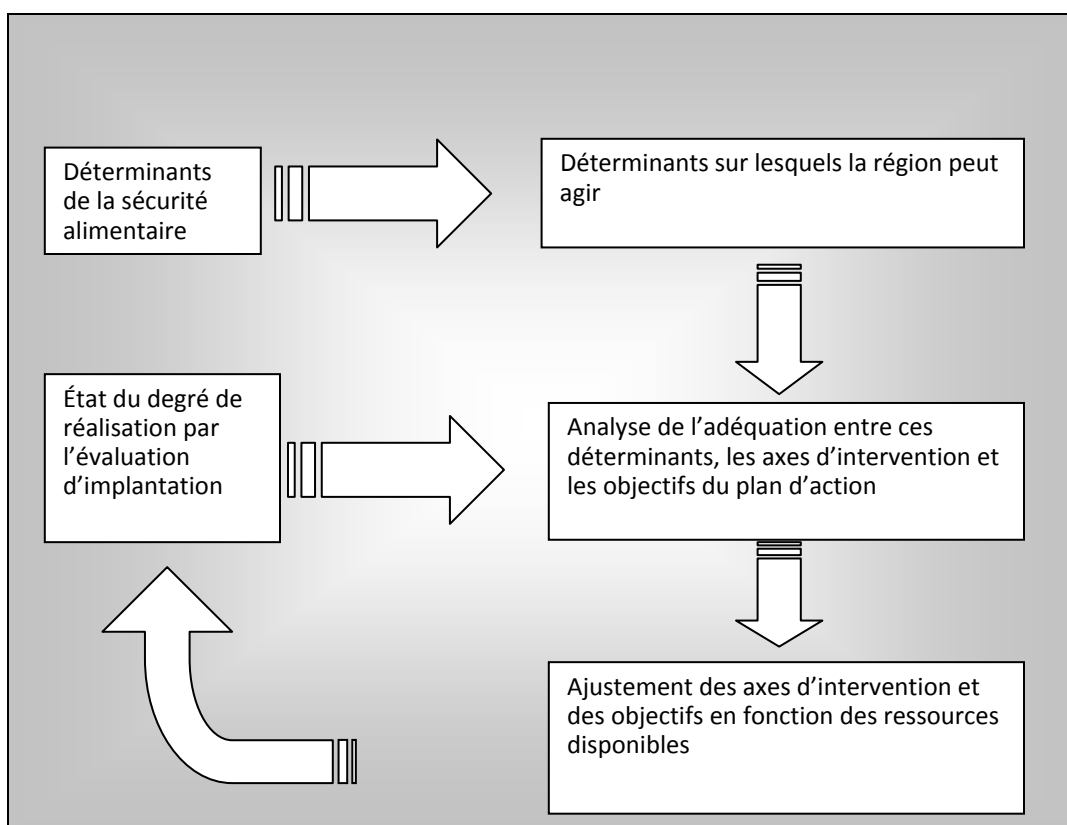
Comme préconisée par Rossi *et al.* (2004), cette évaluation se veut formative afin de fournir les informations nécessaires à l'amélioration du plan d'action. Elle nécessite une étroite collaboration entre l'évaluateur (professionnelle de la DSP) et les personnes qui auront à utiliser les résultats d'évaluation (membres du CRISA).

Cadre d'analyse

L'analyse stratégique permet de comprendre l'adéquation entre un programme et les problèmes à résoudre (Pineault et Daveluy, 1995). Elle est tout indiquée pour juger de la pertinence d'objectifs d'un programme ou d'un plan d'action; les résultats permettant les ajustements nécessaires pour que la planification réponde au maximum à la problématique.

La première partie du rapport présente les principaux déterminants de la sécurité alimentaire. Ces éléments théoriques offrent une analyse stratégique des axes d'intervention et des objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007. La figure suivante présente les principales étapes de l'analyse stratégique, adaptées au thème de la sécurité alimentaire.

Figure 3 Principales étapes de l'analyse stratégique, adaptées au thème de la sécurité alimentaire



Les membres du CRISA et les responsables de l'évaluation ont franchi une série d'étapes, présentées ci-après, qui leur ont permis de réaliser collectivement l'analyse stratégique spécifique à la sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale.

C'est en novembre 2006 qu'un sous-comité du CRISA appelé comité « plan d'action » est formé et a pour mandat de proposer une démarche pour la révision du plan d'action pour 2008-2012. Au total, sept membres du CRISA y participent (voir l'annexe 6). La première rencontre a lieu en

décembre 2006. Sachant que des études en lien avec la sécurité alimentaire ont été réalisées dans la région, une journée de formation est organisée en février 2007 où sont présentés les résultats des études suivantes :

- étude sur l'empowerment et les jardins collectifs;
- portraits sur la défavorisation matérielle et sociale qui sévit dans la région;
- étude exploratoire sur l'accessibilité physique aux fruits et aux légumes frais dans la grande région de Québec;
- étude sur l'adéquation entre les interventions et les besoins des ménages en regard de leur sécurité alimentaire.

En septembre 2007, les déterminants en lien avec la sécurité alimentaire sont présentés aux membres du CRISA, venant compléter les informations des études déjà présentées et ainsi alimenter les discussions et les réflexions entourant la révision du plan d'action régional en sécurité alimentaire. Une première analyse stratégique des axes d'intervention et des objectifs du plan d'action 2004-2007 en fonction des déterminants de la sécurité alimentaire est alors réalisée. Au total, trois rencontres supplémentaires ont été nécessaires pour qu'en décembre 2007, l'analyse stratégique et l'ensemble des informations colligées sur la sécurité alimentaire permettent aux membres du CRISA de s'entendre sur un plan d'action révisé en sécurité alimentaire pour la période 2008-2012.

4. Résultats et discussion de l'évaluation de la pertinence

Les pages qui suivent présentent les résultats de l'analyse stratégique réalisée respectivement pour les axes d'intervention et les objectifs du plan d'action.

4.1. Axes d'intervention

4.1.1. Axes d'intervention 2004-2007

Le tableau suivant rappelle les trois axes d'intervention retenus pour la période 2004-2007. Pour chacun, les déterminants de la sécurité alimentaire qui y sont associés sont présentés et discutés en fonction des réflexions des membres du CRISA et des responsables de l'évaluation.

Tableau 21 : Axes d'intervention retenus pour la période 2004-2007 et déterminants associés

AXES D'INTERVENTION 2004-2007	DÉTERMINANTS ASSOCIÉS
Favoriser les changements politiques nécessaires pour atteindre une sécurité alimentaire.	Fait référence aux politiques publiques.
Assurer l'accès aux denrées alimentaires.	Fait référence à l'accès physique
Informier et sensibiliser pour promouvoir la sécurité alimentaire.	Fait référence à l'accès à une information simple, fiable et objective : un des thèmes de la définition de la sécurité alimentaire.

Il est démontré que les interventions touchant les politiques publiques sont un levier important pour contrer l'insécurité alimentaire (McCullum *et al.*, 2005; Slater, 2007; Santé Canada, 2007). Les membres du CRISA s'entendent sur le fait que le thème des politiques publiques doit être maintenu, mais qu'il serait pertinent d'être plus précis, par exemple en ciblant les politiques publiques qui ont un impact sur la sécurité alimentaire (par exemple, le revenu, le logement social, etc.).

L'accès physique à des aliments sains et nutritifs est sans contredit un élément central à l'atteinte et au maintien de la sécurité alimentaire. Les membres du CRISA s'entendent sur le fait que l'environnement alimentaire serait une terminologie mieux adaptée et pourrait englober les déterminants de l'accès physique et de l'accès économique à des aliments sains et nutritifs. Rappelons qu'un environnement alimentaire sain résulte de la mise en place d'un ensemble de mesures et d'actions concertées visant à garantir à toute la population l'accessibilité durable à des aliments nutritionnellement appropriés, en quantité suffisante, de qualité (salubres) et à coût raisonnable, contribuant ainsi au bien-être et à la santé.

L'information et la sensibilisation sont parmi les thèmes couverts par la définition de la sécurité alimentaire. Ces derniers sont essentiels pour faire connaître les problématiques inter reliées que sont la sécurité alimentaire et la pauvreté dans notre société, leurs conséquences sur la santé et les actions en cours. L'information et la sensibilisation sont des thèmes transversaux qui doivent idéalement soutenir de manière continue l'ensemble des axes d'intervention et des objectifs d'un plan d'action. Tous les membres du CRISA s'entendent pour dire qu'ils ne devraient plus constituer un axe d'intervention en soi.

4.1.2. Axes d'intervention 2008-2012

À la suite de l'analyse stratégique des axes d'intervention retenus pour 2004-2007, les membres du CRISA se sont mis d'accord pour retenir les axes d'intervention suivants pour la période 2008-2012 (voir le tableau 22). Les déterminants qui leur sont associés sont aussi mentionnés.

Tableau 22 : Axes d'intervention retenus pour la période 2008-2012 et déterminants associés

AXES D'INTERVENTION 2008-2012	DÉTERMINANTS ASSOCIÉS
Influencer les politiques publiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire.	Fait référence aux politiques publiques liées à la sécurité alimentaire.
Améliorer l'environnement alimentaire en milieux défavorisés tout en soutenant le système agroalimentaire régional.	Fait référence à l'accès physique et économique à des aliments tout en ayant une préoccupation particulière pour le système agroalimentaire régional.
Favoriser des pratiques d'intervention appropriées et complémentaires.	Fait référence à diverses notions de la définition de la sécurité alimentaire : information, acceptabilité personnelle et culturelle des aliments, dignité humaine et prise en compte de valeurs sociales qui sont justes, équitables et morales.

On constate que les deux premiers axes d'intervention proposés sont semblables à ceux de 2004-2007 mais amènent plus de précision. En effet, on souhaite influencer les politiques publiques en mettant l'accent sur celles qui ont un impact sur la sécurité alimentaire. Le nouvel axe traitant de l'environnement alimentaire touche à l'accès physique aux aliments (tout comme en 2004-2007) en plus de considérer l'accès économique aux aliments (prix des aliments et pouvoir d'achat des individus). Il est maintenant spécifié clairement que l'on vise les milieux défavorisés. Le soutien au système agroalimentaire régional est retenu, car il s'agit d'un des déterminants de la sécurité alimentaire.

Il est reconnu que l'insécurité alimentaire est complexe et multidimensionnelle. De plus, les auteurs qui ont cherché à déceler les pratiques d'interventions les plus adaptées pour bâtir la sécurité alimentaire soulèvent l'importance de leur complémentarité afin de répondre à la variété de besoins vécus par les personnes en insécurité alimentaire (Hamelin, 2007; Slater, 2007; McCullum, 2005). C'est pourquoi un axe d'intervention qui traite des pratiques d'intervention est proposé. Ces pratiques doivent toucher un ou plusieurs déterminants de la sécurité alimentaire tout en répondant aux éléments de la définition de la sécurité alimentaire qui touchent aux notions d'information, à l'acceptabilité personnelle et culturelle aux aliments, à la dignité humaine et à la prise en compte de valeurs sociales qui sont justes, équitables et morales.

4.2. Objectifs du plan d'action

4.2.1. Objectifs de 2004-2007

Le tableau 23 rappelle les cinq objectifs retenus pour la période 2004-2007. Pour chacun, les déterminants de la sécurité alimentaire qui leur sont associés sont présentés et discutés en fonction des réflexions des membres du CRISA et des responsables de l'évaluation.

Tableau 23 : Objectifs retenus pour la période 2004-2007 et déterminants associés

OBJECTIS 2004-2007	DÉTERMINANTS ASSOCIÉS
1. Participer à la réflexion sur les différentes politiques, règlements, lois, plans d'action nationaux, régionaux et locaux ayant un lien avec la sécurité alimentaire, notamment la Loi 112, le développement social dans la région, etc., et le cas échéant, contribuer au développement de mesures nationales, régionales et locales.	Fait référence aux politiques publiques liées à la sécurité alimentaire.
2. Viser à ce que les services d'aide alimentaire dans la région permettent aux personnes et aux familles d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante.	Fait référence à l'accès physique, à la qualité nutritive des aliments et à leur innocuité.
3. Assurer le développement, le maintien et la consolidation de pratiques qui permettent aux personnes et aux familles de prendre en charge leur sécurité alimentaire et celle de leur collectivité.	Fait référence aux notions d'empowerment individuel et collectif.
4. Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux acteurs en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire de renforcer leurs pratiques d'intervention.	Fait référence à la culture alimentaire qui comprend les connaissances en nutrition et les habiletés culinaires et budgétaires.
5. Interpeller et sensibiliser les responsables politiques et économiques et notamment ceux du secteur agroalimentaire et municipal, à la situation de l'insécurité alimentaire régionale et à leur nécessaire implication pour développer une stratégie de sécurité alimentaire.	Fait référence aux politiques publiques.

Les politiques publiques traitées à l'objectif numéro 1 sont sans contredit un thème pertinent. Les discussions des membres du CRISA permettent d'avancer que tel que libellé, cet objectif n'incite pas directement vers une intervention sur les éléments les plus importants touchant les politiques publiques comme l'accès au logement abordable, un revenu suffisant (de travail ou du filet de sécurité sociale) pour couvrir les besoins de base dont une alimentation saine, nutritive, variée et à coût abordable. Les membres du CRISA souhaitent que des efforts plus importants soient déployés en ce sens.

Tous les membres du CRISA s'entendent pour dire que l'objectif numéro 2 est pertinent, car il traite d'un des déterminants de la sécurité alimentaire soit l'accès physique aux aliments. Toutefois, il faut s'interroger sur le fait que le libellé de cet objectif cède la responsabilité de l'accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante uniquement aux services d'aide alimentaire. On attend beaucoup du réseau d'aide alimentaire. De même, d'autres secteurs doivent participer au processus de trouver des solutions, car l'insécurité alimentaire est complexe et multidimensionnelle. De plus, le déterminant de l'accès économique n'est pas abordé.

Les notions abordées à l'objectif numéro 3 touchent à un élément théorique transversal (empowerment) qui doit sous-tendre l'ensemble des interventions; ces notions ne devraient donc plus être soutenues par un seul objectif.

L'objectif numéro 4 fait référence au déterminant de la culture alimentaire. L'acquisition de connaissances et d'habiletés peut être optimisée par, entre autres, un réseautage optimal entre les organismes communautaires et caritatifs.

Les membres du CRISA ont convenu que les concepts des deux objectifs précédents doivent être considérés, mais que ces objectifs ne devraient plus être retenus dans leur forme actuelle.

Quant à l'objectif numéro 5, il fait référence aux politiques publiques et aurait avantage à être intégré à l'objectif traitant de ce thème.

4.2.2. Objectifs pour 2008-2012

Le processus de révision du plan d'action en sécurité alimentaire 2004-2007 entraîne la modification des axes d'intervention. Les objectifs retenus pour la période 2008-2012 doivent contribuer à atteindre ce qui est préconisé par chaque nouvel axe d'intervention.

Les discussions tenues par les membres du CRISA sur l'axe visant les politiques publiques qui ont un impact sur la sécurité alimentaire soulèvent l'importance de faire ressortir le rôle d'influence et d'appui que le plan d'action en sécurité alimentaire peut avoir sur, par exemple, l'augmentation nécessaire du salaire minimum, la revendication à du logement social, etc.

Pour l'axe traitant de l'environnement alimentaire, deux objectifs sont considérés par les membres du CRISA : un premier traitant de l'accès économique à des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante. On cherchera, par exemple, à documenter le coût des aliments de base et le pouvoir d'achat pour des aliments sains et nutritifs. Un deuxième objectif devrait couvrir l'accès physique à ces aliments tout en encourageant les alliances avec des producteurs locaux.

L'axe concernant les pratiques d'intervention cible tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire, notamment les organismes communautaires et caritatifs. Un premier objectif pourrait viser à faciliter le réseautage entre les organismes communautaires et caritatifs afin que les actions qu'ils mettent de l'avant soient le plus appropriées et complémentaires possible. Un deuxième objectif pourrait être de trouver des solutions à l'insécurité alimentaire en fonction de différents types d'acteurs, en plus du secteur communautaire : citoyen, élu, agroalimentaire, éducation, entreprise privée et santé.

En plus de faire le suivi de l'insécurité alimentaire, il faudrait s'assurer que les objectifs retenus peuvent contribuer à diminuer le nombre de personnes fréquentant les services d'aide alimentaire, augmenter la consommation d'aliments sains et nutritifs (par exemple, fruits et légumes) par les ménages à faible revenu et diminuer les inégalités d'accès à ces aliments. Ces différents thèmes pourraient constituer les cibles du plan d'action.

5. Synthèse de l'évaluation de la pertinence

L'analyse stratégique réalisée avec les membres du CRISA sur les axes d'intervention et les objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale 2004-2007 permet de proposer des ajustements afin d'être davantage en lien avec les principaux déterminants de la sécurité alimentaire. Les membres du CRISA se sont entendus pour retenir, pour la période 2008-2012, les axes d'intervention et les objectifs suivants :

Tableau 24 : Axes d'intervention et objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire de la Capitale-Nationale pour 2008 - 2012

Axe 1 Améliorer l'environnement alimentaire en milieux défavorisés tout en soutenant le système agroalimentaire régional.		Axe 2 Favoriser des pratiques d'intervention appropriées et complémentaires.		Axe 3 Influencer les politiques publiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire.
Objectif 1.1.	Objectif 1.2.	Objectif 2.1.	Objectif 2.2.	Objectif 3.
Permettre aux personnes et aux familles d'avoir, en tout temps ⁵ , un accès économique ⁶ à des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante.	Permettre aux personnes et aux familles d'avoir un accès physique ⁷ à des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante.	Faciliter le réseautage entre les organismes communautaires et caritatifs afin d'optimiser leurs pratiques d'intervention, leurs connaissances et leurs compétences.	Développer des solutions à l'insécurité alimentaire en fonction de différents types d'acteurs : citoyen, élu, agroalimentaire, communautaire et caritatif, éducation, entreprise privée et santé.	Influencer l'élaboration et l'implantation de lois, politiques, programmes, règlements et plans d'action ayant un impact sur la sécurité alimentaire.

Les membres du CRISA auront à cerner les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés et, en fin de compte, d'assurer un état de santé optimal et une qualité de vie aux populations vivant dans les milieux défavorisés de la région de la Capitale-Nationale.

⁵ **En tout temps** signifie que les personnes peuvent s'offrir des aliments sains et nutritifs, peu importe le moment du mois (début ou fin de mois) ou de l'année (en période des récoltes ou en hiver).

⁶ **L'accès économique** fait référence à deux notions interreliées, soit le coût des aliments de base et le pouvoir d'achat des personnes.

⁷ **L'accès physique** fait référence à la capacité d'une personne à se déplacer vers des sources d'approvisionnement alimentaire (à pied ou par un transport).

CONCLUSION

Cette démarche évaluative a deux buts distincts et complémentaires. Le premier consiste à estimer, par une évaluation d'implantation, le degré de réalisation du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la région de la Capitale-Nationale 2004-2007 et de trouver des pistes d'action à considérer. Le deuxième permet, par une analyse stratégique, de valider la pertinence des axes d'intervention et des objectifs retenus pour ce plan d'action.

Le premier objectif d'évaluation d'implantation a permis de jeter un regard sur l'ensemble des actions planifiées et réalisées grâce au plan d'action en sécurité alimentaire et sur la concertation intersectorielle mise en place. Dans un premier temps, on constate que, malgré un plan d'action ambitieux, la quasi-totalité des activités planifiées a été réalisée. Dans un deuxième temps, l'évaluation d'implantation permet d'avancer que cette concertation intersectorielle a permis l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan d'action régional. On observe que le fonctionnement du CRISA et des sous-comités de travail répond à plusieurs conditions de succès associées au travail intersectoriel et précisées dans la littérature, facilitant ainsi le fonctionnement de la concertation et par le fait même, l'implantation du plan d'action en sécurité alimentaire :

- Le plan d'action permet d'avoir des axes d'intervention et des objectifs bien définis et concrets.
- Le plan d'action est rassembleur et fournit un moyen concret à divers secteurs d'activité (communautaire, santé, municipal, etc.) de s'associer à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- Le plan d'action est devenu le projet commun des membres de cette concertation intersectorielle et un moyen de développer une vision régionale commune de la problématique de l'insécurité alimentaire, des pistes d'action possibles et des limites des interventions locales et régionales.
- Plusieurs activités concrètes ont été réalisées, générant des résultats tangibles, ce qui a eu un impact positif sur la motivation des personnes et des groupes engagés à poursuivre.
- Le rôle d'animateur des rencontres est clairement défini (DSP).
- Les membres sont engagés (présence constante aux réunions, investissement de temps, expression des opinions, participation à la prise de décision, etc.), sont capables de faire des compromis et ont une volonté commune de contribuer au mieux-être des citoyens des milieux défavorisés.
- Chaque membre a une bonne connaissance de l'histoire de sa communauté, des alliances, des conflits antérieurs et des besoins du milieu.
- Des ressources financières sont disponibles et sont maintenant récurrentes.

Par ailleurs, pour maintenir un fonctionnement optimal, le CRISA et ses sous-comités de travail doivent se doter de mécanismes pour faire face aux problèmes organisationnels qui peuvent survenir quant au leadership, à la communication, à la résolution de conflits, à la prise de décision, au maintien de la motivation et de l'engagement ainsi qu'à l'utilisation des ressources disponibles. Il faut aussi garder en tête que le travail en concertation intersectorielle requiert du temps et de la persévérance. Il demande d'entretenir l'espoir et de célébrer les réussites pendant tout le processus. Les partenaires associés au CRISA ne sont pas à l'abri des risques d'échec qui pourraient teinter le fonctionnement et les réalisations potentielles. Il faut

continuellement s'assurer que, pour les membres du CRISA et des sous-comités de travail, les avantages à participer à cette concertation intersectorielle l'emportent sur les inconvénients.

Le CRISA se déploie dans un contexte régional où les alliances entre différents secteurs d'activité sont en progression. En effet, diverses initiatives qui misent sur les avantages de la concertation intersectorielle ou qui touchent certains aspects du concept de sécurité alimentaire ont été mises en place dans la région pour rejoindre et accompagner les mêmes clientèles visées par le plan d'action en sécurité alimentaire, soit les personnes vivant dans les milieux défavorisés. Le risque de compétition entre toutes ces initiatives demeure et il revient à chacun de s'assurer de la complémentarité de ses propres actions avec celles des autres acteurs.

L'évaluation d'implantation permet aussi de s'interroger sur la représentativité de divers secteurs au CRISA. Serait-il pertinent d'inviter, par exemple, un représentant du revenu (par exemple, Emploi-Québec), un représentant d'un groupe dédié à la lutte à la pauvreté (par exemple, Collectif pour un Québec sans pauvreté) ou dédié aux milieux défavorisés (par exemple, Québec en forme), etc.?

Le deuxième objectif d'évaluation consistait à réaliser une analyse stratégique afin de valider la pertinence des axes d'intervention et des objectifs retenus pour ce plan d'action. La principale retombée de cette analyse consiste à un rajustement du plan d'action en fonction des déterminants de la sécurité alimentaire. Tous les membres ont fait consensus sur le libellé de nouveaux axes d'intervention et des objectifs. Ces derniers permettent de faire ressortir la responsabilité partagée de la recherche de solutions pour bâtir la sécurité alimentaire. Une telle analyse stratégique a aussi permis d'intégrer de nouveaux concepts tel un accent plus marqué des politiques publiques envers la sécurité alimentaire, ouvrant ainsi les possibilités d'action, par exemple, sur le logement social. L'accès économique aux aliments constitue une autre nouveauté à explorer pour les prochaines années de même qu'un soutien plus grand au secteur agroalimentaire régional. La démarche participative a également nécessité de nombreux allers-retours avec les membres du CRISA, ce qui a eu pour principal effet de redynamiser la concertation intersectorielle.

Les thèmes de la sécurité alimentaire et de la pauvreté sont intimement liés et constituent des sujets d'intervention et d'étude complexes et multidimensionnels. Ceci peut expliquer le peu d'études sur l'efficacité de diverses actions pour prévenir l'insécurité alimentaire qui pourrait s'appliquer à notre contexte régional. Il est toutefois reconnu que le développement des communautés s'avère la voie la plus prometteuse pour réussir à bâtir collectivement la sécurité alimentaire.

Les activités d'évaluation des prochaines années devront pouvoir proposer des indicateurs de suivi du plan d'action en fonction des déterminants de la sécurité alimentaire. Des indicateurs devraient aussi être développés afin d'aider les responsables des projets issus de la communauté à valoriser et à comprendre la contribution de leurs actions à la sécurité alimentaire de leur communauté.

Pour terminer, l'évaluation constitue un outil précieux pour soutenir le déploiement optimal des activités de sécurité alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (2006). *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : une étude géomatique*. Direction de santé publique de Montréal, 11 p.
- AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE (2004). *Plan d'action régional de santé publique 2004-2007, Région de la Capitale-Nationale*, Québec, Direction de santé publique, 143 p.
- AUBEL, J. (2000). *Manuel d'évaluation participative de programme : comment assurer la participation des exécutants de programme dans le processus d'évaluation*, 2^e édition, Publication conjointe du Programme d'appui technique à la survie de l'enfant et des services secours catholique, 94 p.
- BÉDARD, A. (2005). *Exploration du phénomène d'insécurité alimentaire chez des ménages à revenu moyen de la ville de Québec*, thèse (M.A.), Département des sciences des aliments et de nutrition, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, 106 p.
- CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE (2008). *Le faible revenu au Québec, un état de situation*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec, 31 p. [En ligne]. <http://www.cepe.gouv.qc.ca>.
- CHAMPAGNE, F. et J.-L. DENIS (1992). « Pour une évaluation sensible à l'environnement des interventions : l'analyse de l'implantation ». *Service social*, p. 143-163.
- CHE, J. et J. CHEN (2001). « Food insecurity in Canadian households », *Health Rep*, 12(4) : 11-22.
- COMITÉ DE MOBILISATION POLITIQUE (2007). *Pour une politique nationale de l'alimentation au Québec*, mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, juin 2007, 138 p.
- DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA CAPITALE-NATIONALE (2003). *Cadre de référence régional 2002-2003, Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire*, Québec, 9 p.
- DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA CAPITALE-NATIONALE (2008). *Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale 2008. Les statistiques*, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 527 p.
- DUQUETTE, M.P., DEMMERS, T. et J. DEMERS (2006). *Étude sur le coût du panier à provisions nutritif dans divers quartiers de Montréal*, Montréal, Dispensaire diététique de Montréal, 45 p.
- FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION (2004). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, Rome, Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 43 p.

- FORTIN, J.-P., GROLEAU, G., LEMIEUX, V., O'NEILL, M. et LAMARCHE, P.-A. (1994). *L'action intersectorielle en santé*, Québec, Réseau de recherche sociopolitique et organisationnelle en santé de l'Université Laval et Centre de santé publique de Québec.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2002). *Projet de Loi 112 : Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Présenté le 12 juin 2002, Principe adopté le 26 novembre 2002, loi adoptée le 13 décembre 2002 et sanctionnée le 18 décembre 2002, Québec.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2006). *Investir pour l'avenir : plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006 - 2012*, Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 50 p.
- HALWEIL B. dans Laure WARIDEL (2003). *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*. Éditions Écosociété et Environnement Jeunesse, 64 p.
- HAMELIN, A.-M., M. BEAUDRY et J.P. HABICHT (1998). « La vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire », *Revue canadienne d'études du développement*, XIX (numéro spécial), p. 277-306.
- HAMELIN, A.-M. (2007). *La sécurité alimentaire au regard de l'alimentation et des besoins des ménages*, présenté le 24 septembre 2007 au Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire, à la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale, Québec.
- HOWLETT, M. et M. RAMESH (1995). *Policy instruments. Studying public policy: Policy cycles and policy subsystems*, Toronto, Oxford University Press, p. 80-101.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2005). *Données sociodémographiques en bref : la migration interrégionales au Québec : faits saillants de l'année 2003 – 2004*, Québec, 9(2) : 8 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1*, Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (2007). *L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois : des alliances à bâtir pour une population en santé*, mémoire déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, juin 2007, 36 p.
- LEDROU, I. et J. GERVAIS (2005). « Insécurité alimentaire », *Rapports sur la santé*, vol. 16, p. 55-59.
- KALINA, L. (2005). « Building food security », *Health Rep*, 16: 47-51.
- LEBEAU, A., SIROIS, G. et VIENS, C. (1996). *Bilan évaluatif de l'intervention intersectorielle en promotion de la santé et en prévention des toxicomanies*, Montérégie, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de la santé publique, 42 p.

- LE HÉNAFF L. ET C. LEPAGE (2007). *Processus d'implantation et pratiques d'intervention liées à la composante Soutien à la création d'environnements favorables (Partie 2). Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité*, Québec, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 2007, 80 p.
- MCCULLUM, C. *et al.* (2005). « Evidence-based strategies to build community food security ». *J. Am Diet assoc*, 105(2) : 278-83.
- MCINTYRE, L., G. WALSH et S.K. CONNOR (2001). La faim chez les enfants au Canada : étude de suivi, document de travail W-01-1-2F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 2007, [En ligne].
[\[http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000172/SP-443-06-01F.pdf\]](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000172/SP-443-06-01F.pdf)
- MCLEROY, K. R. *et al.* (1994). « Community Coalitions for Health Promotion: Summary and Further Reflections », *Health Education Research*, vol. 9, n° 1, p. 1-11.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2007). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : Riche de tous nos enfants, la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, élaboré conjointement par la Direction du programme de santé publique du ministère de la santé et des services sociaux et de l'Institut national de santé publique, sous la direction de Alain Poirier et de Marc-André Maranda, Québec, 163 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2008). *Programme nationale de santé publique 2003-2012, mise à jour 2008*, sous la direction de Alain Poirier, Marc-André Maranda et Lyne Jobin, Direction générale de la santé publique, Québec, 146 p.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2008). *Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale, en vigueur le 1^{er} janvier 2008*, Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre pauvreté et l'exclusion sociale, 6 p.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*, Paris, 9 p.
- OUELLET, F., PAIEMENT, M. et TREMBLAY, P.-H. (1995). *L'action intersectorielle : Un jeu d'équipe*, Montréal, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- PATTON, M.Q. (1986). *Utilization-Focused Evaluation*, Beverly Hills: Sage, 2^e édition, 348 p.
- PINEAULT, R. et C. DAVELUY (1995). *La planification de la santé : concepts, méthodes, stratégies*, Montréal, Éditions Nouvelles, 480 p.

- POULIOT N. (2008). *Approvisionnement en fruits et légumes frais dans la grande région de Québec : y a-t-il des inégalités?* Thèse (M.A.), Département des sciences des aliments et de nutrition, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval, 127 p.
- POWER, E. (2005). « Les déterminants de la saine alimentation chez les Canadiens à faible revenu », *Revue canadienne de santé publique*, volume 96, supplément 3 : S42-S48.
- RAINVILLE, B. et S. BRINK (2001). *L'insécurité alimentaire au Canada, 1998-1999*, document de recherche IR-01-2F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 2007, [En ligne]. [<http://www.rhdsc.gc.ca/fr/sm/ps/dsc/fpcr/publications/recherche/2001-000066/ir-01-2f.pdf>]
- RAINE, K. (2005). « Les déterminants de la saine alimentation au Canada : aperçu et synthèse », *Revue canadienne de santé publique*, volume 96, supplément 3 : S8-S15.
- ROSSI, P.H. et H.E. FREEMAN (1991). *Evaluation: a systematic approach*, Beverly Hills: Sage, 4^e édition.
- ROSSI, P.H., LIPSEY, M.W. et H.E. FREEMAN (2004). *Evaluation: a systematic approach*, seventh edition, Sage Publications, 470 p.
- SANTÉ CANADA (2007). *Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Cycle 2.2, Nutrition (2004)*, Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments, 118 p.
- SLATER J. (2007). *Community food security: position of dietitians of Canada*, Position des diététistes du Canada, 13 p. [En ligne]. [<http://www.dieticians.ca/news/highlights-positions.asp>]
- STATISTIQUE CANADA (2007). *Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005*, Division de la Statistique du revenu, Ottawa, 37 p.
- STATISTIQUE CANADA (2008). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1*, fichier de microdonnées à grande diffusion, compilation, Institut de la statistique du Québec.
- VOZORIS, N. T. et TARASUK V. S. (2003). « Household food insufficiency is associated with poor health », *The Journal of Nutrition*, janvier, vol. 133, No 1, p. 120-126.
- WARIDEL, Laure (2003). *L'envers de l'assiette et quelques idées pour la remettre à l'endroit*, Montréal, Éditions Écosociété et Environnement Jeunesse, 64 p.
- WORLD HEALTH ORGANIZATION (2003). *Diet, nutrition and the prevention of chronic diseases*, Technical Report Series, 918, Genève, 149 p., [En ligne] [<http://www.who.int/dietphysicalactivity/en/>] (Consulté à l'automne 2008).

ANNEXE 1

COMITÉ RÉGIONAL INTERSECTORIEL EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Dans la région de la Capitale-Nationale, le Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA) a été constitué, à l'automne 2002, à la suite de l'adoption d'une résolution par les membres du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec (85-CA-07). Ce comité relève de la Direction générale de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et son mandat est de la conseiller sur les orientations et le Plan d'action régional en sécurité alimentaire ainsi que sur l'utilisation des fonds. Le Comité est composé de :

Michel Beauchemin	Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
Sylvie Bélanger	Corporation de développement communautaire de la Côte-de-Beaupré et Ressources familiales Côte-de-Beaupré
Carole Bernier	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Josée Briand	Centre femmes aux 3 A
Ginette Buist-Olivier	Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
Élaine Côté	Moisson Québec
Isabelle Côté	Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec (AC3RQ)
Yvon Desrosiers	Ville de Québec
Personne à déterminer	Regroupement des organismes communautaires de la région de Québec (ROC 03)
Thierry Gnao	Solidarité-Famille Duberger-Les Saules
Philippe Guay	Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier
Anne-Marie Hamelin	Département des sciences des aliments et de nutrition, Université Laval
Francine Labrecque	Centraide Québec
Céline Lepage	Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
Jean-Paul Martineau	Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord
Céline Morrow	Direction de santé publique de la Capitale-Nationale
Danielle Pearson	Relais d'Espérance

ANNEXE 2

ANNEXE 2

COMITÉ RÉGIONAL INTERSECTORIEL EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE GROUPES DE TRAVAIL

SOUS-COMITÉ AGROALIMENTAIRE

BUIST-OLIVIER, Ginette – CSSS de la Vieille-Capitale	GUAY, Philippe – Centre communautaire et résidentiel
CÔTÉ, Éline, Moisson Québec	Jacques-Cartier
COURVILLE, Ariane – DSP de la Capitale-Nationale	LEPAGE, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
DAIGLE, Isabelle – Citoyenne	LÉTOURNEAU, Sylvie – Direction régionale du MAPAQ
DEMERS, Nicole – La Ruche Vanier	MOREL, Johanne – CSSS de Québec-Nord
GRAVEL, Lisette – CSSS de Québec-Nord	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale

SOUS-COMITÉ COLLOQUE ANNUEL

BÉLANGER, Isabelle – CSSS de la Vieille-Capitale	JOBIN MARTINEAU, Thérèse – Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec
CANTIN, Marion – Citoyenne	LEPAGE, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
CÔTÉ, Éline – Moisson Québec	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
DAIGLE, Isabelle – Citoyenne	PEARSON, Danielle – Relais d'Espérance
DEMERS, Nicole – La Ruche Vanier	

SOUS-COMITÉ COMMUNICATION

CHIASSON, Sylvie – DSP de la Capitale-Nationale	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
DAIGLE, Isabelle – Citoyenne	PEARSON, Danielle – Relais d'Espérance
DESROSIERS, Yvon – Ville de Québec	TREMBLAY, Céline – CSSS de la Vieille-Capitale
LABRECQUE, Francine – Centraide Québec	

SOUS-COMITÉ ÉDUCATION

BERNIER, Carole – CSSS de la Vieille-Capitale	DESLANDES, Melissa – Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches
CHAUMETTE, Pascale – DSP de la Capitale-Nationale	GERMAIN, Caroline – Le Pignon Bleu
DAIGLE, Isabelle – Citoyenne	LEPAGE, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
DARVEAU, Éric – Québec en forme	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale

REGROUPEMENT DES ÉPICERIES COMMUNAUTAIRES

BÉLISLE, Nathalie – La Fourchette solidaire	LEPAGE, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
CÔTÉ, Éline – Moisson Québec	MADORE, Caroline – Amélie & Frédérick
DEMERS, Nicole – La Ruche Vanier	MONTAMBAULT, Patricia – La Source Vive
GRAVEL, Ghislaine – La Bouchée généreuse	MOREL, Johanne – CSSS de Québec-Nord
GUIMOND, Georgette – La Fourchette solidaire	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale

SOUS-COMITÉ FINANCEMENT

BERNIER, Carole – CSSS de la Vieille-Capitale	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
BRIAND, Josée – Centre femmes aux 3 A	PEARSON, Danielle – Relais d'Espérance
DESROSIERS, Yvon – Ville de Québec	REGROUPEMENT DES ORGANISMES
LAPOINTE, Diane – ASSS de la Capitale-Nationale	COMMUNAUTAIRES DE LA RÉGION 03 (Poste à combler)

SOUS-COMITÉ HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

CÔTÉ, Éline – Moisson Québec	JUTRAS, Mélanie – Conseil central de la St-Vincent-de-Paul
DURET, Rose-Marie – MAPAQ	LANDRY, France – DSP de la Capitale-Nationale
GNAO, Thierry – Solidarité familles Duberger-Les Saules	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
JOBIN MARTINEAU, Thérèse – Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec	ST-HILAIRE, Madeleine – Communauté Agapè
	TREMBLAY, Céline – CSSS de la Vieille-Capitale

SOUS-COMITÉ PLAN D'ACTION

BUIST-OLIVIER, Ginette – CSSS de la Vieille-Capitale	GUAY, Philippe – Centre communautaire et résidentiel
CÔTÉ, Éline – Moisson Québec	Jacques-Cartier
CÔTÉ, Isabelle – Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec	LEPAGE, Céline – DSP de la Capitale-Nationale
	MARTINEAU, Jean-Paul – CSSS de Québec-Nord
	MORROW, Céline – DSP de la Capitale-Nationale

ANNEXE 3

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ CRISA

Création du plan d'action en sécurité alimentaire

Que retenir de l'exercice d'élaboration du plan d'action en sécurité alimentaire?

Quels ont été les facteurs qui ont facilité ou nui à son élaboration?

Quel est votre degré de satisfaction envers la version finale du plan d'action (celle adoptée par le conseil d'administration de l'Agence en juin 2005)?

Points à aborder : - éléments qui ont été mis de côté et donc, les attentes non comblées.

Quelles leçons devons-nous tirer du premier exercice d'élaboration du plan d'action afin d'en faciliter la révision qui est prévue pour 2006-2007?

Quelles sont vos attentes et vos appréhensions par rapport au futur plan d'action 2006-2007?

Quel serait le plus grand impact si le plan d'action en sécurité alimentaire comme nous le connaissons cessait d'exister?

Pour votre organisme
Pour votre collectivité
Pour la région

Structure de fonctionnement du CRISA

Depuis les débuts du CRISA, que pensez-vous **du processus d'animation et de coordination des activités du CRISA?** (convocation, animation des rencontres, suivi, etc.)

Points à aborder : - degré de satisfaction global;
- éléments qui devraient être améliorés.

Qu'est-ce qui a facilité ou nui à l'animation et à la coordination de ce comité?

Quelle est votre opinion quant à **la prise de décision liée au financement?**

- Points à aborder :
- degré de satisfaction global;
 - éléments qui devraient être améliorés;
 - évolution des critères de sélection des projets financés.

Quelle est votre appréciation quant **au mode de gestion des différends ou des conflits lors des réunions du CRISA?**

- Points à aborder :
- degré de satisfaction global;
 - éléments qui devraient être améliorés.

Selon vous, quelles sont les retombées (positives et négatives) de la concertation intersectorielle (donc de l'existence du CRISA) sur la situation de sécurité alimentaire de la région?

Stratégies d'intervention et activités

Selon vous, la mise sur pied de différents comités (y compris le CRISA) est-elle la meilleure stratégie pour atteindre les objectifs fixés du le plan d'action? Si non, que suggérez-vous?

Point à aborder : - l'utilité et l'efficacité des comités pour implanter le plan d'action.

Quel est votre degré de satisfaction quant au suivi des travaux réalisés dans les différents comités issus du CRISA?

Aborder chacun des comités : étude, agroalimentaire, communication, éducation

Rayonnement à l'externe

Le plan d'action favorise-t-il la participation à des comités ou à des colloques?

Quels sont les facteurs qui ont pu faciliter ou nuire à cette participation?

Quelles pourraient être les retombées concrètes de ces participations à des comités ou à des colloques?

Croyez-vous que les participants ont pu partager les informations reçues lors des comités ou colloques à leur réseau respectif?

Conclusion de l’entrevue

Que vous apporte votre participation au CRISA (pour vous et votre milieu)?

Quel est votre degré de satisfaction globale quant à votre participation à ce comité?

Comment imaginez-vous le CRISA dans 5 ou 10 ans?

- Points à aborder :
- maintien ou non de la structure intersectorielle;
 - animation par un autre acteur (autre que DSP);
 - modification ou statu quo des objets de financement.

Quelles sont les conditions d’élaboration et d’implantation d’un plan d’action en sécurité alimentaire qui permettraient de reproduire une démarche similaire dans une autre région du Québec?

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ AGROALIMENTAIRE

Contenu traité par le comité

Qu'est-ce qui a aidé ou ralenti le processus d'identification des projets qui devaient être réalisés?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport aux activités réalisées par ce comité?

Mode de fonctionnement du comité

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport à l'animation et à votre participation à ce comité?

Qu'est-ce qui devrait être amélioré au sein du comité pour la prochaine année?

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ ÉTUDE

Contenu de l'étude

Que pensez-vous de cette étude?

Points à aborder : - pertinence de l'étude;
 - les résultats obtenus;
 - utilisation des recommandations;
 - suites à donner.

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport aux résultats issus de cette étude?

Selon vous, quelles peuvent être les retombées (positives et négatives) de cette étude pour la sécurité alimentaire dans votre milieu et dans la région de Québec?

Mode de fonctionnement du comité

Que reprenez-vous du processus d'animation de ce comité?

Qu'est-ce qui a facilité ou nui à la réalisation et à l'animation de cette étude?

Quelle est votre appréciation quant au mode de gestion des différends ou des conflits lors des réunions du comité?

Quel est votre degré de satisfaction globale quant à votre participation à ce comité?

Qu'est-ce qui devrait être amélioré si une étude similaire devait être menée?

Commentaires et suggestions

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ COLLOQUE

Contenu traité par le comité

Qu'est-ce qui a aidé ou ralenti le processus d'identification du thème pour le colloque qui s'est tenu en 2005?

Quelles sont les retombées du colloque sur l'insécurité alimentaire qui prévaut dans votre collectivité et dans la région de Québec?

Comment s'assurer que les prochains colloques contribuent à faire avancer les réflexions quant aux solutions pouvant être mises de l'avant pour réduire la sécurité alimentaire?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport aux activités de ce comité?

Mode de fonctionnement du comité

Que pensez-vous du processus d'animation de ce comité?

Qu'est-ce qui a facilité ou nui à l'animation de ce comité?

Quelle est votre appréciation quant au mode de gestion des différends ou des conflits lors des réunions?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport à votre participation à ce comité?

Qu'est-ce qui devrait être amélioré au sein du comité pour la prochaine année?

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ ÉDUCATION

Contenu traité par le comité

Qu'est-ce qui a aidé ou ralenti le processus d'identification des projets qui devaient être réalisés?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport aux projets réalisés par ce comité?

Mode de fonctionnement du comité

Que pensez-vous du processus d'animation de ce comité?

Quel est votre degré de satisfaction global par rapport à votre participation à ce comité?

Qu'est-ce qui devrait être amélioré au sein du comité pour la prochaine année?

OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES COMITÉ DE COMMUNICATION

Contenu traité par le comité

Comment ont été cernées les activités qui devaient être réalisées par le comité communication?

Qu'est-ce qui a aidé ou ralenti le processus d'identification?

Globalement, les activités qui ont été planifiées ont-elles été réalisées ou sont-elles en voie de l'être?

Quels sont les facteurs qui ont facilité ou nui à la réalisation des activités planifiées?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport aux activités de ce comité?

Selon vous, quelles peuvent être les retombées (positives et négatives) des activités de ce comité pour la sécurité alimentaire dans votre milieu et dans la région de Québec?

Mode de fonctionnement du comité

Que pensez-vous du processus d'animation de ce comité?

Qu'est-ce qui a facilité ou nui à l'animation de ce comité?

Quelle est votre appréciation quant au mode de gestion des différends ou des conflits lors des réunions?

Quel est votre degré de satisfaction globale par rapport à votre participation à ce comité?

Qu'est-ce qui devrait être amélioré au sein du comité pour la prochaine année?

ANNEXE 4

Indicateurs retenus en fonction des objectifs du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

INDICATEURS ET SOURCES DE DONNÉES POUR L'OBJECTIF NUMÉRO 1 DU PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LA CAPITALE-NATIONALE 2004-2007

Objectif numéro 1 Participer à la réflexion sur les différentes politiques, règlements, lois, plans d'action nationaux, régionaux et locaux ayant un lien avec la sécurité alimentaire, notamment la Loi 112, le développement social dans la région, etc., et, le cas échéant, contribuer au développement de mesures nationales, régionales et locales.	
Indicateurs quantitatifs	Source de données
Nombre de comités ou de colloques pertinents par année	Personnel de la DSP responsable du dossier sécurité alimentaire
Nombre de participants à ces comités ou colloques par année	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Nom des comités ou colloques	Personnel de la DSP responsable du dossier sécurité alimentaire
Actions politiques ou projets qui ont découlé de ces comités ou colloques	Membres du CRISA et des comités de travail

Indicateurs et sources de données pour l'objectif numéro 2 du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Objectif numéro 2 Viser à ce que les services d'aide alimentaire dans la région permettent aux personnes et aux familles d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité et en quantité suffisante.	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Dépôt d'une étude sur la trajectoire des denrées alimentaires en qualité et quantité suffisante.	Comité étude
Identification de recommandations et d'interventions pertinentes faisant suite à l'étude sur la trajectoire des denrées alimentaires et proposition de leur implantation.	Comité étude
Diffusion des résultats des recommandations.	Comité étude
Description des facteurs facilitants et des barrières vécues lors de la réalisation et la de diffusion de l'étude sur la trajectoire des denrées alimentaires en qualité et quantité suffisantes.	Comité étude
Dépôt d'un projet visant le développement et le soutien d'une force d'approvisionnement en fruits en et légumes.	Comité agroalimentaire
Description des facteurs facilitants et des barrières vécues lors du développement d'un projet visant la création et le développement d'une force d'achat en fruits et en légumes.	Comité agroalimentaire

Indicateurs et sources de données pour l'objectif numéro 3 du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Objectif numéro 3 Assurer le développement, le maintien et la consolidation de pratiques qui permettent aux personnes et aux familles de prendre en charge leur sécurité alimentaire.	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Dépôt, par le ROC 03, d'un cadre d'action communautaire sur les pratiques alternatives afin de soutenir les organismes communautaires et caritatifs œuvrant en aide alimentaire.	ROC 03
Dépôt du recensement et d'un plan de diffusion des outils d'intervention visant la promotion et l'atteinte de la sécurité alimentaire pour tous les réseaux.	Personnel de la DSP engagé dans le dossier

Indicateurs et sources de données pour l'objectif numéro 4 du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Objectif numéro 4 Favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences permettant aux acteurs en lien avec l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire de renforcer leurs pratiques d'intervention.	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Réalisation d'un colloque régional portant sur la sécurité alimentaire et dépôt des actes du colloque.	Comité colloque
Description des facteurs facilitants et des barrières vécues lors de la préparation du colloque régional sur la sécurité alimentaire.	Comité colloque
Diffusion finale du <i>Portrait de l'aide alimentaire dans la région de la Capitale-Nationale</i> .	Personnel de la DSP engagé dans le dossier
Liste des principaux besoins de formation avec le ROC 03, AC3RQ et Moisson Québec.	ROC 03, AC3RQ et Moisson Québec
Proposition d'activités et d'outils permettant aux personnes et aux familles de faire des choix alimentaires éclairés, dans une perspective de prévention et de promotion.	Personnel de la DSP engagé dans le dossier

Indicateurs et sources de données pour l'objectif numéro 5 du Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Objectif numéro 5 Interpeller et sensibiliser les responsables politiques et économiques, et notamment ceux du secteur agroalimentaire et municipal, à la situation de l'insécurité alimentaire régionale et à leur nécessaire implication pour développer une stratégie de sécurité alimentaire.	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Élaboration et mise en place d'une stratégie de promotion ciblant les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal afin de les sensibiliser à la sécurité alimentaire.	Comité communication
Définir un projet en sécurité alimentaire avec un ou des acteurs du milieu agroalimentaire.	Comité agroalimentaire
Définir un projet en sécurité alimentaire avec un ou des acteurs du milieu municipal.	Comité communication
Description des facteurs facilitants et des barrières vécues lors de l'élaboration et de la mise en place d'une stratégie de promotion ciblant les décideurs des secteurs agroalimentaire et municipal.	Comité communication
Description des facteurs facilitants et des barrières vécues lors de l'identification d'un projet en sécurité alimentaire avec un ou des acteurs du milieu agroalimentaire et un ou des acteurs du milieu municipal.	Comité agroalimentaire Comité communication

Indicateurs et sources de données pour la condition de réalisation « coordonner la concertation intersectorielle » pour le Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Conditions de réalisation : coordonner la concertation intersectorielle.	
Indicateurs quantitatifs	Source de données
Nombre de membres présents par rapport aux membres convoqués.	Compte rendu du CRISA
Nombre de comités planifiés et actifs issus du CRISA.	Compte rendu du CRISA
Nombre de visites dans les projets locaux financés par le plan d'action.	Personnel de la DSP engagé dans le dossier
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Réalisation de la reddition de comptes des projets financés par le plan d'action.	Partenaires des projets et personnel de la DSP impliqué dans le dossier
Degré de satisfaction envers le processus de coordination des activités et de prise de décision lors des rencontres du CRISA et des différents comités.	Membres du CRISA et des différents comités
Mode de gestion des différends ou des conflits lors des réunions des différents comités.	Membres du CRISA et des différents comités

Indicateurs et sources de données pour la condition de réalisation « développer des liens avec d'autres acteurs concernés par la problématique de la sécurité alimentaire » pour le Plan d'action en sécurité alimentaire pour la Capitale-Nationale 2004-2007

Conditions de réalisation : développer des liens avec d'autres acteurs concernés par la problématique de la sécurité alimentaire.	
Indicateurs qualitatifs	Source de données
Trouver et contacter deux acteurs concernés par la problématique de la sécurité alimentaire.	CRISA et différents comités
Créer des partenariats avec ces nouveaux partenaires à partir de projets concrets.	CRISA et différents comités

ANNEXE 5

ANNEXE 5

Conditions de réussite de l'action intersectorielle en fonction de trois groupes de facteurs : organisationnel, individuel et environnemental

CONDITIONS DE RÉUSSITE DÉFINIES DANS LA LITTÉRATURE	
FACTEURS ORGANISATIONNELS	Leadership <i>La personne assumant le leadership du groupe doit :</i> • avoir un rôle d'animateur (Fortin <i>et al.</i>, 1994); • être capable de faire face aux problèmes d'ordre organisationnel ayant trait au leadership, à la communication, aux conflits, à la prise de décision (Fortin <i>et al.</i>, 1994; CCFPT, 1999; Ouellet <i>et al.</i>, 1995; RQVVS, 1998) ainsi qu'aux changements qui peuvent survenir chez des partenaires ou dans les orientations du groupe (Mattessich <i>et al.</i>, 1992; RQVVS, 1998).
	Communication • Développer et s'entendre sur les mécanismes de communication (Mattessich <i>et al.</i>, 1992; McLeroy, 1994). • Établir des liens de communication formels ou non (Mattessich <i>et al.</i>, 1992; McLeroy, 1994). • Prévoir une communication active et efficace entre les membres du groupe (RQVVS, 1998). • Prévoir une communication active et efficace au sein du groupe, de la communauté et des institutions (RQVVS, 1998).
	Résultats tangibles • Formuler des objectifs d'action concrets (Fortin <i>et al.</i>, 1994). • Viser l'obtention de résultats tangibles à court terme (CCFPT, 1999; Ouellet <i>et al.</i>, 1995). • Mettre en œuvre des actions concrètes (CCFPT, 1999; Ouellet <i>et al.</i>, 1995). • S'assurer que les tâches dévolues aux différents acteurs sont réalisables dans les meilleurs délais et qu'elles permettent d'obtenir rapidement des résultats tangibles (Fortin <i>et al.</i>, 1994). • Établir et maintenir un lien avec des organismes de terrain (Fortin <i>et al.</i>, 1994).
	Stabilité des acteurs • Maintenir une équipe stable en établissant un climat de confiance et en s'assurant qu'elle dispose de ressources humaines suffisantes (Mattessich <i>et al.</i>, 1992; CCFPT, 1999; Fortin <i>et al.</i>, 1994).

CONDITIONS DE RÉUSSITE DÉFINIES DANS LA LITTÉRATURE	
	Récurrance du financement • Disposer de ressources financières suffisantes et récurrentes (Lebeau <i>et al.</i>, 1998). En effet, il semble que la récurrance soit favorable au développement de projets intersectoriels (Lebeau <i>et al.</i>, 1998).
FACTEURS INDIVIDUELS	Buts, objectifs et vision commune • Préciser des buts et des objectifs bien définis, concrets et atteignables pour chacun (Mattessich <i>et al.</i>, 1992; CCFPT, 1999; Ouellet <i>et al.</i>, 1995) • S'assurer que tous les partenaires adhèrent à un même cadre de référence (par exemple, même définition de l'action intersectorielle, enfants de 0 à 5 ans vivant en contexte de vulnérabilité) (Mattessich <i>et al.</i>, 1992). • S'assurer que tous les acteurs adhèrent à un même projet (Mattessich <i>et al.</i>, 1992).
	Rôles et champs d'intérêt • Définir les rôles et les limites de chacun (Ouellet <i>et al.</i>, 1995). • S'assurer d'un engagement réel des partenaires afin que chacun puisse investir du temps, être capable d'exprimer ses positions, ses contraintes et ses aspirations de même que sa volonté de s'associer et de prendre part aux décisions et aux actions communes (Ouellet <i>et al.</i>, 1995). • Faire en sorte que chacun comprenne son rôle, ses droits et ses responsabilités (Mattessich <i>et al.</i>, 1992). • Développer des liens personnels constructifs (CCFPT, 1999; Fortin <i>et al.</i>, 1994). • S'assurer que les acteurs ont un intérêt à travailler ensemble (Fortin <i>et al.</i>, 1994; Jomphe Hill <i>et al.</i>, 1999) et qu'ils sont capables de faire des compromis (Mattessich <i>et al.</i>, 1992).
	Influence des acteurs et représentativité • Recruter des acteurs influents, car plus les gens engagés ont de l'influence et sont près du niveau décisionnel, plus il y a de chance que le projet se concrétise (Fortin <i>et al.</i>, 1994). • S'assurer d'une représentativité au sein des partenaires et de n'oublier personne (CCFPT 1999; Jomphe Hill <i>et al.</i>, 1999); il faut donc penser à inclure des représentants de chaque secteur de la communauté touché par les activités (Mattessich <i>et al.</i>, 1992).

CONDITIONS DE RÉUSSITE DÉFINIES DANS LA LITTÉRATURE	
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX	Connaissance du milieu • Posséder une bonne connaissance de l'histoire de la communauté, des alliances, des conflits antérieurs et des besoins du milieu pour favoriser une compréhension commune, chez les partenaires, des limites et des possibilités d'intervention (Delaney, 1994a; McLeroy <i>et al.</i>, 1994; Wandersman <i>et al.</i>, 1996; Zapka <i>et al.</i>, 1994, cité dans Jomphe Hill <i>et al.</i>, 1999). • Présenter un climat sociopolitique favorable permet aux leaders politiques, aux groupes et au public en général d'appuyer ou, à tout le moins, de ne pas s'opposer au but et aux objectifs des acteurs intersectoriels (Mattessich <i>et al.</i>, 1992).

ANNEXE 6

Sous-comité plan d'action du CRISA

Ginette Buist-Olivier, CSSS de la Vieille-Capitale

Élaine Côté, Moisson Québec

Isabelle Côté, Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec

Philippe Guay, Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier

Céline Lepage, DSP

Jean-Paul Martineau, CSSS de Québec-Nord

Céline Morrow, DSP